

Mawlid Ennabaoui sera célébré mardi 20 novembre

Le Mawlid Ennabaoui Echarif sera célébré mardi 12 rabie Al-awal 1440 de l'hégire correspondant au 20 novembre 2018, a annoncé le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs dans un communiqué. Le ministère précise que le mois de rabie Al-awal a débuté hier vendredi 9 novembre. P. 2

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 9 - Samedi 10 novembre 2018 - 1^{er}/2 Rabî' al-awwal - N° 2058 - 6^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-AFRIQUE-NEPAD

Valoriser le rôle de l'Algérie dans le mécanisme du Nepad, notamment dans le Sahel

P. 7

ALGÉRIE-QATAR

Djellab invite QIA à s'enquérir des opportunités d'investissement offertes en Algérie

P. 6

ALGÉRIE-CHINE

Don chinois de 25 millions d'euros à l'Algérie pour la coopération économique et technique

P. 7

M. BEDOUI L'A ANNONCÉ DEVANT LE PARLEMENT :

«Lancement prochain d'une "administration virtuelle" offrant des services H/24»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui a annoncé, jeudi à Alger, le «lancement prochain d'une administration virtuelle offrant des services H/24», et ce dans le cadre d'un «ambitieux projet dont toutes les conditions de mise en œuvre ont été réunies».

Répondant à une question orale relative aux communes de Ouled Sellam (Batna) lors des travaux d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Mouad Bouchareb, M. Bedoui a fait savoir que dans l'objectif de répondre aux besoins du citoyen et de le rapprocher davantage de l'administration, il sera procédé prochainement au «lancement d'une administration virtuelle permettant d'offrir des services H/24».



P. 3

► «Vers la création d'un nouveau modèle de consommation d'énergie»

HABITAT

M.Temmar : «Vers davantage de facilités pour l'acquisition du logement rural»

P. 24

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

M.Hadjar : «Fermeture de certains laboratoires pour défaut de rentabilité»

P. 5

ÉDUCATION NATIONALE

M^{me} Benghabrit : «L'Etat s'emploie à améliorer la situation des corps communs et des ouvriers professionnels»

P. 5

SANTÉ

CANCER : Comprendre son évolution grâce à un test sanguin

P.p 12-13

FOOTBALL

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS 2018-2019 :

Les clubs algériens fixés sur leurs adversaires

Les représentants algériens sont fixés sur leurs adversaires lors des deux compétitions africaines de football organisées par la CAF, selon les résultats du tirage au sort dévoilés hier par l'instance africaine sur son site officiel.

P. 22

SOLIDARITÉ NATIONALE:

M^{me} GHANIA EDDALIA CONFIRME : «Octroi de 40.000 micro-crédits et formation de 20.000 bénéficiaires en 2019»

P. 4

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
3 terroristes se rendent à Skikda et Djane

► Reddition d'un terroriste en possession d'un pistolet-mitrailleur à Tamanrasset

P. 8

FÊTE RELIGIEUSE**Mawlid Ennabaoui sera célébré mardi 20 novembre**

Le Mawlid Ennabaoui Echarif sera célébré mardi 12 rabie Al-awal 1440 de l'hégire correspondant au 20 novembre 2018, a annoncé le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs dans un communiqué.

Le ministère précise que le mois de rabie Al-awal a débuté hier vendredi 9 novembre.

**CE MATIN À DAR EL IMAM****Lancement des caravanes scientifiques et culturelles**

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Mohamed Aissa, présidera ce matin à partir de 10h, à Dar El Imam, l'ouverture de la journée d'information pour le lancement des caravanes scientifiques et culturelles à travers toutes les wilayas du pays.

**AUJOURD'HUI À ZÉRALDA**
6^e congrès annuel du mouvement El-Bina

Le Mouvement El-Bina, tiendra son 6^e congrès annuel, samedi 10 novembre à partir de 9h30, à la salle omnisports de Zéralda (Alger).

APOCE**Présentation des résultats d'une étude sur la qualité du café présent sur le marché**

L'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), organise ce matin à partir de 10h, au Centre culturel Lakhder Rebah 11décembre 1960 de Belouizdad, une conférence de presse, consacrée à la présentation des résultats d'une étude sur la qualité du café présent dans le marché national «Danger du sucre et Acrylamide».

**Météo**

	Max	Min
Alger	18°	10°
Oran	19°	11°
Annaba	17°	11°
Béjaïa	23°	13°
Tamanrasset	32°	19°

EDUCATION**Ouverture des inscriptions aux grades supérieurs de professeurs principaux et professeurs formateurs**

Les inscriptions pour la promotion aux grades supérieurs de professeurs principaux et professeurs formateurs ont été ouvertes pour les trois cycles d'enseignement (primaire, moyen et secondaire), indique la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, sur sa page Facebook. Ainsi, les inscriptions sur les «listes de qualification» sont ouvertes du 11 au 25 novembre 2018 et celles relatives aux examens professionnels du 10 au 30 décembre 2018, précise la ministre. Les dossiers d'inscription pour les professeurs remplissant les conditions requises doivent être déposés au niveau des établissements d'enseignement.

**DEMAIN À L'ESS****Séminaire d'information sur la création d'établissements spécialisés pour enfants handicapés mentaux**

La ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Mme Ghania Eddalia, présidera demain dimanche 11 novembre à partir de 8h30, à l'Ecole supérieure de la sécurité sociale de Ben Aknoun, l'ouverture d'un séminaire d'information sur «Les moyens de création des établissements privés d'éducation et d'enseignement spécialisés pour enfants handicapés mentaux». Notant que c'est la première fois que le secteur s'ouvre au privé pour la création d'établissement spécialisés pour l'éducation et l'enseignement des enfants handicapés mentaux.



Prendront part à cette rencontre, les représentants des ministères concernés, les directeurs de wilaya de l'action sociale et de la solidarité, des cadres et des enseignants spécialistes, ainsi que des représentants du mouvement associatif activant dans le secteur.

Horaire des prières

Vendredi 1^{er}- Samedi 2 Rabî' al-awwal 1440

Fajr	05:45
Dohr	12:32
Asr	15:21
Maghreb	17:47
Isha	19:09

**CHLEF****Escale de «La caravane de la ville verte»**

Le ministre de l'Environnement et des Energies Renouvelables, Mme Fatma Zohra Zerouati, accompagne aujourd'hui, «La caravane de la ville verte», qui fait escale depuis hier, dans la wilaya de Chlef. Plusieurs activités de sensibilisation ainsi que des études sur l'environnement seront organisées et présentées durant l'escale de cette caravane à laquelle prennent part plusieurs personnalités sportives et artistiques.

**CE MATIN À AÏN DEFLA**
Meeting populaire du MPA

Le président du Mouvement populaire algérien (MPA), M. Amara Benyounes, animera un meeting populaire, samedi 10 novembre à partir de 10h, au niveau de la Bibliothèque centrale de Aïn Deffa.

LES 14 ET 15 NOVEMBRE AU CHU DE TIZI-OUZOU
24^{es} Journées médico-chirurgicales

Le Centre hospitalo-universitaire Mohamed-Nedir de Tizi-Ouzou, organise les 14 et 15 novembre 2018, les 24èmes Journées médico-chirurgicales.

Au programme, des tables rondes sur : Les défis de la biologie, les tumeurs neuro endocrines, les pathologies du sommeil, les manifestations ophthalmologiques des maladies inflammatoires, la responsabilité médicale et les lymphomes non hodgkinien agressif à grandes cellules.

MÉTÉO**Pluies assez marquées sur plusieurs wilayas de l'Est du pays**

Des pluies assez marquées, parfois sous forme d'averses orageuses, affectent depuis hier après-midi plusieurs wilayas de l'Est du pays, selon un bulletin météo spécial (BMS) émis par l'Office national de météorologie. Il s'agit des wilayas de Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, l'Est de Mila, Constantine, Guelma, Souk Ahras et le nord de Tébessa où les cumuls atteindront ou dépasseront localement 30 mm durant la validité de ce bulletin qui s'étale du vendredi 9 novembre à 17h00 au samedi 10 novembre à 03h00.

FI ESSAMIM
La réglementation en vigueur lors de la déclaration de perte en débat

L'émission radio «Fi Essamim», animée chaque dimanche par des cadres de la Sécurité nationale sur la chaîne 1, sera consacrée demain de 16h à 17h, à la réglementation en vigueur lors de la déclaration de perte.

PARLEMENT

M.BEDOUI L'A ANNONCÉ:

«Lancement prochain d'une administration virtuelle offrant des services 24/24h »

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui a annoncé, jeudi à Alger, le «lancement prochain d'une administration virtuelle offrant des services H/24», et ce dans le cadre d'un «ambitieux projet dont toutes les conditions de mise en œuvre ont été réunies».

Répondant à une question orale relative aux communes de Ouled Sellam (Batna) lors des travaux d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Mouad Bouchareb, M. Bedoui a fait savoir que dans l'objectif de répondre aux besoins du citoyen et de le rapprocher davantage de l'administration, il sera procédé prochainement au «lancement d'une administration virtuelle permettant d'offrir des services 24/24h».

Il s'agit d'un projet très ambitieux pour lequel toutes les conditions ont été réunies, a commencé par la mise en place du numéro d'identité nationale figurant sur la carte d'identité nationale biométrique, a indiqué le ministre, précisant, à ce titre, que 11.400.000 cartes d'identité biométriques avaient été délivrées, en raison de l'importance de cette pièce pour la concrétisation de la E-Administration à l'horizon 2020, et ce de par les nombreuses applications qu'elle offre, dont le plus important sera le livret de famille électronique.

En application des instructions du président de la République, Abdellaziz Bouteflika, le ministère a initié des «réformes structurelles», ayant pour objectif d'asseoir de «nouveaux modes de gestion, caractérisés par la célérité, l'efficacité et la transparence, à travers l'introduction de moyens modernes dans le Service public et la prise d'autres mesures pour l'assouplissement des procédures administratives et l'amélioration des conditions d'accueil des citoyens».



a assuré M. Bedoui. A cette occasion, M. Bedoui a affirmé que «le mouvement important des cadres supérieurs» au niveau de l'administration régionale, opéré récemment par le président de la République «a consacré» le principe d'implication des jeunes cadres et leur «encouragement» à occuper les postes d'encadrement, en sus de la «promotion du rôle de la femme», à travers l'accès aux postes de responsabilité, rappelant que «les promotions ont concerné 11 chefs de daïra (femmes) qui viennent s'ajouter aux 38 actuelles», un taux «jamais égalé depuis l'indépendance». Revenant à la même question, il a affirmé que les citoyens des trois communes de la Daïra de Ouled Sellam (Ouled Sellam, Rahbat et Takkhat) «sont pris en charge sur le plan administratif par la Daïra de Ras el Aïoun pour des raisons géographiques, et au niveau de leurs communes, précisant qu'il n'existe aucun obstacle à ce sujet, d'autant que toutes les procédures administratives se font actuellement au niveau des communes, ces dernières étant plus proches et mieux informées des préoccupations du citoyen».

Il existe d'autres cas liés aux «citoyens algériens nés durant la colonisation française qui sont entrés au pays

après l'indépendance et ont inscrit leurs informations dans les registres des actes de naissance, actes de mariages et certificats de décès des communes d'Alger, Oran et Constantine».

Ce genre de documents «ont toujours été délivrés pour les dossiers à fournir aux autorités étrangères, notamment françaises dans les procédures relatives au mariage, au mariage mixte ou à la résidence légale et n'ont jamais été refusés jusqu'aux dernières années où l'on refuse ces documents au niveau de certaines administrations pour non conformité à l'article 47 du code civil français», a-t-il précisé, soulignant que ses services en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères sont intervenus pour établir l'authenticité des documents de l'état civil portant la numérotation BIS conformément aux dispositions du code de l'état civil national.

Les autorités algériennes ont même notifié ces informations aux autorités françaises, précisant que la mention BIS ne soulève aucun problème d'ordre juridique ou organisationnel dans le code de l'état civil algérien».

En réponse à cela, le ministère français des Affaires étrangères a publié une note, en date du 11 juin 2018, qui «reconnait l'authenticité des documents de l'état civil délivrés par les autorités algériennes portant la numérotation BIS pour différencier deux personnes portant le même nom et acte de naissance».

Il existe d'autres cas liés aux «citoyens algériens nés durant la colonisation française qui sont entrés au pays

M. OUYAHIA:

«Autisme : nouveau texte réglementaire 'en cours d'élaboration' pour définir les conditions de création de centres spécialisés»



Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia a annoncé, jeudi à Alger, qu'un nouveau texte réglementaire était «en cours d'élaboration» pour définir les conditions de création et d'organisation des établissements d'éducation et d'enseignement spécialisés dans l'autisme, rappelant l'existence de 134 centres pédagogiques de prise en charge de cette frange à l'échelle nationale. Dans une réponse à la question d'un député, lus en son nom par le ministre des Relations avec le parlement, Mahdjoub Bedda, lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Ouyahia a indiqué qu'un projet de texte réglementaire est en cours d'élaboration pour définir les conditions de création, d'organisation et de contrôle des établissements d'éducation et de formation dispensant un enseignement spécialisé aux enfants autistes».

Il a rappelé, dans ce sens, les efforts consentis par l'Etat dans le cadre du principe d'entraide et de solidarité sociale pour «assurer une meilleure prise en charge des personnes aux besoins spécifiques, y compris les enfants autistes», en témoigne, a-t-il dit, la création d'une commission nationale multisectionnelle, chargée de l'élaboration d'une stratégie nationale visant à améliorer les conditions d'examen et de diagnostic médical de la maladie et l'accompagnement social de cette tranche.

En application de ladite stratégie, il a été procédé à la création de centres pédagogiques relevant du secteur de la solidarité pour accompagner la formation et la qualification des enfants autistes, a-t-il poursuivi, précisant qu'un nouvel espace a été créé lors de la précédente année scolaire, portant à 134 le nombre global de centres à travers le pays et ce parallèlement aux efforts visant à insérer cette catégorie dans les établissements éducatifs, sous différentes formules, en fonction du degré de la maladie».

«991 enfants autistes sont inscrits dans des classes spéciales au niveau d'établissements éducatifs, aux cycles primaire et moyen», a souligné le Premier ministre, ajoutant que «dans le cadre de la prise en charge de cette frange, les collectivités locales ont été chargées du suivi de la création et de la gestion des nouveaux centres spécialisés dans la formation d'encadrants à Alger, Constantine et Blida».

«Vers la création d'un nouveau modèle de consommation d'énergie»

Le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Noureddine Bedoui a fait état, jeudi à Alger, de la mise en place d'une feuille de route pour la création d'un «nouveau modèle» de consommation de l'énergie dans les structures et les biens publics au niveau local. «Le ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire a mis en place une feuille de route pour la création d'un nouveau modèle de consommation de l'énergie dans les structures publiques au niveau local. Ce modèle contribuera à la réduction des moyennes de consommation et la protection de l'environnement, tout en encourageant la création d'un tissu de micro-entreprises activant dans ce domaine», a indiqué M. Bedoui, lors de la cérémonie de signature de conventions de financement commun entre le ministère de l'Energie et les représentants des communes. Ces conventions portent sur le remplacement des lampes utilisées actuellement pour l'éclairage public par des lampes économiques au niveau de 33 communes. A ce propos, le ministre a précisé que cette feuille de route reposait sur la définition d'un programme d'investissement en faveur des collectivités locales, en vigueur depuis le deuxième semestre 2018 et s'étendra jusqu'à 2020. Bénéficiant d'une enveloppe de plus de 40 milliards DA, le programme a pour objectif d'intégrer les énergies renouvelables au niveau des biens communaux, et ce en dotant

1.541 écoles primaires par l'électricité produite par l'énergie solaire soit une moyenne d'une (01) école primaire par commune à l'horizon 2020. Le ministre a rappelé la réception et la réalisation de 80 écoles, au niveau national, dotées d'énergie solaires au titre de l'année en cours. Ces projets revêtent, a-t-il poursuivi, «un caractère aussi bien écologique qu'économique permettant de souffler aux esprits des enfants scolarisés le sens de sensibilisation à l'importance des énergies renouvelables afin de transmettre cette culture et cet engagement écologique à leurs familles». Dans ce contexte, le ministère a adressé des instructions pour la généralisation de l'éclairage public alimenté par les panneaux solaires notamment dans les wilayas du sud, des hauts plateaux ainsi que les régions lointaines ne bénéficiant pas encore du réseau national d'électricité.

Environ 100.000 poteaux d'éclairage public comptant sur des panneaux solaires seront réalisés à l'horizon 2020, a précisé le ministre, faisant état de «l'autonomie» que procureront ces panneaux dans l'alimentation en énergie «propre» sans avoir à payer aucune facture d'électricité. Par ailleurs, M. Bedoui a affirmé que plus de 148 mosquées seront alimentées en panneaux solaires, grâce à ce programme ternaire, avec la programmation de généralisation de cette initiative progressivement vers d'autres mosquées».

Le secteur œuvre également, dans le cadre de ce programme d'investissement, à poursuivre les travaux des grandes réalisations en matière d'alimentation en électricité en annexant au réseau national certaines régions éloignées situées notamment dans le grand sud, les hauts plateaux et dans les zones frontalières. Une alimentation en électricité qui concernera environ 25.000 foyers à l'horizon 2020.

Abordant l'importance de ce programme pour toutes les wilayas et principalement les wilayas du Sud et les wilayas déléguées, le ministre de l'Intérieur a précisé que «le défi des énergies renouvelables s'avère aujourd'hui une nécessité et est loin d'être un choix, d'autant que ces régions bénéficient d'une énergie solaire importante, dans une ère où les technologies utilisées dans cette source ont nettement évolué et sont devenues plus efficaces et moins consommatrices en termes de coûts d'investissement primaire et de frais d'exploitation», a-t-il ajouté. Pour le ministre de l'Intérieur, toutes les collectivités locales sont appelées à valoriser ces occasions en vue de développer des projets locaux «amis de l'environnement», et susceptibles de conférer «davantage d'autonomie» vis-à-vis du réseau national et d'économiser les enveloppes destinées auparavant aux factures d'électricité. M. Bedoui a souligné, à cet égard, que «le défi de la transition énergétique locale est un choix irréversible, tant que la situation financière actuelle

des collectivités locales requiert de chercher des solutions alternatives, afin de réduire les dépenses du budget». Il a mis l'accent, en outre, sur la formation, la qualifiant de clé de la transition énergétique. Pour rappel, plusieurs conventions de financement avaient été signées entre le ministère de l'Energie et les représentants des Assemblées populaires communales (APC) pour financer une deuxième opération de substitution des lampes ordinaires de l'éclairage public par des lampes économiques «LED» (lampe à diode électroluminescente) au profit de 33 communes, répartis sur 29 wilayas.

En vertu de ces conventions, le financement de l'opération de substitution de 10.000 unités d'éclairage public ordinaires par des lampes économiques sera assuré au niveau des collectivités locales à travers une moyenne de 300 appareils d'éclairage public dans chacune de ces 33 communes. Ces conventions prévoient la contribution du Fonds national pour la maîtrise de l'énergie (FNME) au financement du programme à hauteur de 50%, l'autre moitié sera prise en charge par les communes. Le montant de ce programme de financement s'élève à 400 millions DA. Il s'agit pour M. Bedoui de «la deuxième initiative, et non pas la dernière, et sera suivie par d'autres opérations similaires, afin de couvrir un grand nombre de communes par l'éclairage économique».

PARLEMENT

ÉNERGIE: Guitouni : «Prévision de 2.714 milliards de dinars comme fiscalité pétrolière dans le PLF 2019 »

Le montant de la fiscalité pétrolière, prévue dans le cadre du projet de loi de finance (PLF) 2019, est estimé à 2.714,5 milliards DA sur la base d'un prix référentiel du baril de pétrole à 50 USD, a fait savoir, jeudi à Alger, le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni.

S'exprimant devant la Commission des Finances et du Budget de l'APN, présidée par M. Toufik Torch, en présence du ministre des Relations avec le parlement, M. Mahdjoub Bedda, à l'occasion de l'examen du PLF 2019, le ministre a précisé qu'une enveloppe de 50,8 milliards DA avait été consacrée au budget de fonctionnement de son secteur, dont la majorité est destinée à la subvention du prix de dessalement de l'eau de mer (87%), le budget d'équipement s'élève, quant à lui, à 49,6 milliards DA et sera principalement consacré au programme du soutien de l'Etat en matière d'énergie.

M. Guitouni a fait état, en outre, de la consécration de 24,1 milliards DA au Fonds national de soutien à l'investissement pour l'électrification et la distribution publique du gaz, en sus de 20 milliards DA à la subvention de la facture d'électricité dans les wilayas du Sud, et 5,5 milliards DA aux deux programmes d'énergies renouvelables et de maîtrise de l'énergie.

Un ambitieux programme de développement, à moyen terme, a été tracé par le ministère de l'Energie dans le but de satisfaire les besoins du marché national en produits énergétiques et augmenter les recettes d'exportation, a indiqué M. Guitouni.

Le programme a également pour objectif l'élargissement de l'activité d'exploration en réduisant le coût de production et en améliorant l'exploitation des champs de pétrole, ce qui renforcera, poursuit le ministre, la production des hydrocarbures à moyen et long termes.

Afin de répondre aux besoins croissants du marché national en produits énergétiques, le ministre a affirmé que son secteur s'employait à développer les activités de transformation à travers la réalisation de nouveaux projets pétrochimiques et le parachèvement du programme de réhabilitation et de rénovation de la raffinerie d'Alger, dans le but d'accroître les capacités de raffinage de 2,7 millions de tonnes/an actuellement à 3,65 millions de tonnes/an. Le ministre a fait état, à cet égard, de lancement d'un appel d'offre pour la réalisation de nouvelles raffineries à Hassi Messaoud et à Tiarét devant entrer en service en 2022, avec une capacité de raffinage de 5 millions de tonnes/an chacune.

A ce propos, M. Guitouni a fait savoir que les capacités de raffinage passeront, à la faveur de ces réalisations, de 29,62 millions/an actuellement à 40,565 millions de tonnes/an, à moyen terme.

En vue d'améliorer la qualité de ce service, le ministre a indiqué que la société de commercialisation et de distribution des produits pétroliers «Naftal» avait prévu plusieurs projets pour augmenter les capacités de stockage et de distribution en créant de nouveaux moyens à l'ins-tar des stations de distribution.

S'agissant des investissements dans le domaine des hydrocarbures, le ministre a fait état d'une enveloppe de 59 milliards USD allouée principalement aux activités de recherche et d'exploration, pour la période 2018-2022.

Lors de cette séance, le ministre a révélé que les capacités de production en électricité ont connu une stabilité atteignant 18 milles MW fin septembre 2018, ajoutant que son secteur s'attélera au renforcement de ces capacités avec l'entrée en service de nouvelles stations avec une capacité de 8.000 MW en 2022.

M. Guitouni a réitéré, par ailleurs, la détermination de son secteur à poursuivre l'application du programme des énergies renouvelables visant à produire 22.000 MW à moyen et long termes, et ce, a-t-il ajouté, en s'appuyant sur l'industrie nationale.

Il a indiqué, en outre, que la commission de régulation d'électricité et de gaz lancera, dans un futur proche, un appel d'offre par voie de mise aux enchères pour la réalisation de nombre de stations de production d'électricité par le moyen de l'énergie solaire avec une capacité de production globale atteignant les 150 MW.



IRRIGATION AGRICOLE: Bouazghi : «Maintenance et réhabilitation de 439 foggaras depuis 2000 »

Le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Abdelkader Bouazghi a indiqué, jeudi à Alger, que le nombre de foggaras, utilisées dans l'irrigation agricole, ayant bénéficié, depuis 2000, d'opérations de maintenance et de réhabilitation s'élevait à 439 foggaras.

Intervenant lors d'une plénière consacrée aux questions orales de l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a précisé que plusieurs programmes avaient été mis en place, depuis 2000, en coordination avec d'autres départements ministériels, principalement les ministères de l'Intérieur et des Ressources en eau, dans le but de préserver les foggaras.

Détaillant la nature des opérations lancées dans le cadre de ces programmes, M. Bouazghi a fait état de la maintenance et de la réhabilitation de 439 foggaras, la réalisation de 5 puits destinées à leur soutien, l'équipement de 23 autres avec éoliennes de pompage et la réalisation de 10 canaux pour raccorder les foggaras.

Dans le cadre de l'application du programme de développement agricole durable pour la création de postes d'emploi pour la période 2012-2014, financé par le Fonds spécial de développement des



régions du Sud, M. Bouazghi a indiqué qu'une enveloppe de 476 millions DA avait été dégagée pour la préservation et le développement des palmerais et les agricultures oasiennes, relevant, à ce propos, que 5 foggaras ont été réhabilitées, 6 forages et 16 canaux ont été réalisés.

Le commissariat au développement de l'agriculture dans les régions sahariennes (CDARS) a affecté une enveloppe de 334 millions DA dans le

cadre de l'opération de réhabilitation des palmerais et de développement du système de production oasis, permettant la réalisation de 260 mètres linéaires entre forages et puits, la construction de 36 km de voies agricoles abritant des foggaras, outre la réhabilitation de 7 autres et plusieurs canalisations destinées à l'irrigation sur un champ de 12 km.

Par ailleurs, M. Bouazghi a fait état d'un travail qui se fait actuellement sous la supervision

Concernant les foggaras qui constituent un système d'irrigation ancestral, le ministre a dénombré dans ce sens, 1620 foggaras dont 1400 à la wilaya d'Adrar, précisant qu'il existait 676 foggaras actives assurant l'irrigation de 16,785 hectares appartenant à plus de 15.000 fellah.

Les foggaras connaissent une dégradation en matière de structure vu le manque en main d'œuvre qualifiée en maintenance ce qui a induit l'obstruction de certaines.

TRANSPORTS: M. Zaalane : «27 routes de wilayas et nationales reclassées au niveau de 14 wilayas en 2018 »

Le ministre des Travaux publics et des transports, Abdellah Zaalane a fait savoir, jeudi à Alger, que 27 routes de wilayas et nationales ont fait l'objet de reclassement au niveau de 14 wilayas en 2018.

Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, le ministre a fait état du classement et du reclassement, en 2018, de 27 routes de wilaya et nationales, précisant, dans ce cadre, que des routes de wilayas ont été érigées en routes nationales et d'autres routes nationales ont été reclassées en routes de wilayas, à la faveur d'un décret exécutif promulgué en octobre 2018. L'opération de classement et de reclassement a concerné 14 wilayas, à savoir: Adrar, El-Bayadh, Naâma, Oran, Sidi Bel Abbès, Tlemcen, Tissemsilt, Djelfa, Tiarét, Ain Témouchent, El-Oued, Souk Ahras, Mascara et Biskra, a fait savoir le ministre.

Répondant à une question de la députée Zidane Halima (Front El-Moustakbel) concernant la route de wilaya n°02 reliant quatre wilayas (Chlef, Tiarét, Tissemsilt et Relizane) et dans laquelle elle a demandé sa réhabilitation et son classement en route nationale «au vu de son extrême importance», M. Zaalane a rappelé que «le classement des routes (communales, de wilayas et nationales) est soumis à certaines conditions et normes définies par la

réglementation. Le ministre a expliqué, à cet égard, que cette route, dont la largeur ne dépasse pas 6 mètres, ne répond pas aux conditions de classement des routes nationales prévoyant une largeur d'au moins 7 mètres, faisant savoir que les services de son département s'attendent actuellement à relancer l'opération de réhabilitation et d'extension de cette route comme première étape pour qu'elle réponde aux normes techniques des routes nationales.

M. Zaalane a précisé que l'étude relative à la réhabilitation de cette route avait été achevée en premier lieu, et il a été proposé, ensuite, de l'inscrire auprès du ministère des Finances en vue de bénéficier d'une enveloppe financière consacrée à la réalisation du projet, ce qui permettra de la classer comme route nationale. En réponse à une question du député Khaled Rahmani (FLN) relative au doublement de la route nationale N°1, et plus précisément, le tronçon reliant Lakchém en Boughzoul sur 7 km, le ministre a qualifié que ce tronçon de stratégique dans le réseau routier national, reliant le Nord du pays au Sud et revêtant une importance particulière pour le développement économique.

M. Zaalane a affirmé, à ce propos, que le projet du dédoublement, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'orientation des routes et autoroutes 2005-2025,



s'étendant sur 840 km et permettra de réduire le nombre d'accidents, ajoutant que ce dédoublement contribuera, à l'avenir, à la promotion des échanges entre l'Afrique et l'Europe, notamment pour les pays du Sahel qui ne disposent pas de littoral, via le port de Djendjen et le port Centre d'El-Hamdania. A ce titre, le ministre a rappelé l'intérêt particulier accordé par le programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika à la réalisation du dédoublement de ladite route, à partir de Blida jusqu'à Ghardaïa sur 588 km.

Il a fait savoir que 495 km de cette route avaient été réceptionné à ce jour, reliant Blida, Médéa, Djelfa, Laghouat, et Ghardaïa, tandis que 14 km seront réceptionnés avant fin 2018.

PARLEMENT

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

M. Hadjar : «Fermeture de certains laboratoires pour défaut de rentabilité»

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar a affirmé jeudi à Alger que les laboratoires de recherche «sont soumis à un contrôle permanent et périodique et la fermeture de certains est intervenue pour défaut de rentabilité».

En réponse à une question orale lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a précisé que «les laboratoires sont soumis à un contrôle permanent, contrôle financier effectué par la Cour des comptes, outre les mécanismes de contrôle scientifique effectué par le ministère», précisant que «la fermeture de certains laboratoires est due à leur manque de rentabilité», rappelant l'existence d'un «contrat entre le ministère et les laboratoires, en vertu duquel la fermeture intervient en cas de constat d'infructuosité».

Le ministère donne un délai d'une année à tout laboratoire menacé de fermeture et après expiration de ce délai, le ministère procède à un contrôle.

Dans le cas où ce laboratoire fait preuve de productivité, il poursuit ses activités et dans le cas le contraire il sera fermé, a expliqué M. Hadjar.

Le premier responsable du secteur a indiqué que son département s'attelait à l'installation d'autres laboratoires, saluant «l'existence de laboratoires et de chercheurs au niveau de certaines entreprises économiques». Concernant les recherches réalisées dans son secteur, M. Hadjar a indiqué que 4000 projets avaient été réalisés et choisis, après examen des appels d'offre et des propositions soumises, précisant que «l'évaluation de ces projets a relevé l'existence de 1100 projets valorisables, dont 112 à caractère multisectoriel». A ce propos, le ministre a estimé que le rendement des recherches réalisées au niveau économique et social ne pourrait être réalisé qu'à travers un véritable partenariat entre le système de recherche et de développement, d'une part,



et le système socioéconomique, d'autre part, via la contribution des chercheurs, des industriels, des professionnels et des opérateurs économiques à la démarche nationale de développement.

En vue de concrétiser les objectifs tracés en matière de capacités scientifiques en ressources humaines visant à atteindre les normes internationales définies par l'Organisation de coopération et de développement (OCDE) soit 1080 chercheurs pour chaque un (1) millions d'habitants, le ministre a indiqué que des mesures avaient été prises pour le renforcement et la motivation ayant donné lieu à la mobilisation de 37.700 enseignants chercheurs dans des établissements d'enseignement supérieur et 2.315 chercheurs permanents dans des centres et unités de recherche ainsi que l'inscription de 200 chercheurs permanents dans des entreprises économiques». Le nombre de chercheurs a atteint environ 492 chercheurs permanents pour chaque million d'habitants, selon M. Hadjar qui a souligné que «ce chiffre révèle que nous sommes loin du critère international», car «il faut que ce nombre atteigne 1.080 chercheurs pour chaque 1 million d'habitants». Répondant à une

question sur la promotion d'ingénieurs relevant des laboratoires universitaires à des postes supérieurs, M. Hadjar a indiqué que «la nomination d'ingénieurs d'Etat au sein des laboratoires universitaires et les autres grades, requiert la révision de l'arrêté interministériel daté du 4 janvier 2004 portant classification de l'Office nationale des œuvres universitaires et de la Direction des œuvres et résidences universitaires, la mise à jour des conditions de nomination à ces postes, à même de servir la prise en charge de l'ensemble des grades des travailleurs désignés et à même de promouvoir la promotion de la structure publique et son fonctionnement.

M. Hadjar a affirmé que les spécialisations contenues dans l'arrêté interministériel Le ministre a précisé que le grade d'ingénieur d'Etat au sein des laboratoires universitaires dans les postes supérieurs, renferme plusieurs spécialisations contenues dans l'arrêté interministériel de l'année 2012.

Cet arrêté contient une liste des diplômes requis pour rejoindre certains grades liés à l'enseignement supérieur dans les spécialités en lien avec la formation dans les sciences, les technologies, les sciences de la matière,

les mathématiques, l'information, les sciences de la nature, de la vie et les sciences de la terre.

M. Hadja a affirmé que les spécialités contenues dans l'arrêté interministériel suscité ne concordent pas dans leur majorité, avec les exigences de nominations aux postes supérieurs et contenues dans l'organisation structurelle actuelle, mais il convient davantage aux postes supérieurs inclus dans les établissements d'enseignement et de recherches.

Selon le ministre, les services relevant de l'Office national des œuvres universitaires se sont employés à la nomination des personnels répondant aux conditions juridiques en termes de grade et d'ancienneté, en vue de bénéficier de la nomination aux postes supérieurs, à l'instar des ingénieurs dans les laboratoires universitaires, des ingénieurs d'Etat dans le recensement, des ingénieurs d'Etat en informatique, des ingénieurs d'Etat dans l'habitat et l'urbanisme à des postes supérieurs, en accord avec ces spécialisations, étant des grades équivalents aux grades d'administrateurs consultants ou administrateurs principaux.

« Ces démarches n'ont pas abouti, en raison du refus catégorique affiché par les autorités de contrôle, à savoir la Direction générale de la Fonction Publique (DGFP) et les services compétents du ministère des Finances».

Le ministre a affirmé que le Secteur s'emploie actuellement à la mise à jour de l'arrêté interministériel suscité et que son amendement sera soumis aux autorités compétentes chargées du contrôle en vue de son adoption dans les meilleurs délais.

SOLIDARITÉ NATIONALE:

Ghania Eddalia : «Octroi de 40.000 micro-crédits et formation de 20.000 bénéficiaires en 2019 »

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a annoncé jeudi à Alger, que l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) oeuvrait, dans le cadre de sa stratégie pour l'année 2019, à l'octroi de 40.000 micro-crédits au profit des porteurs de projet, ainsi que la formation de 20.000 bénéficiaires de micro-crédits dans le domaine de la création et de la gestion des micro-entreprises.

Intervenant devant la Commission du budget et des finances de l'Assemblée populaire nationale (APN), en vue de présenter le budget de son secteur au titre du

Projet de loi de finances de l'exercice 2019 (PLF 2019), la ministre a précisé que l'ANGEM œuvrait, dans le cadre de sa stratégie de l'année 2019, à l'octroi de 40.000 microcrédits, s'élevant à un montant de 3,8 milliards de DA, au profit des porteurs de projet, à la formation de 20.000 bénéficiaires du micro-crédits dans le domaine de la création et de la gestion des micro-entreprises, ainsi qu'à l'aide des entrepreneurs pour promouvoir et commercialiser leurs produits. En ce qui concerne le budget alloué au Secteur, au titre du PLF 2019, Mme Eddalia a affirmé que la totalité des affectations de fonctionnement sugerées s'élevait à 67,385 milliards de

DA, soit une légère baisse de l'ordre de moins de 1%, par rapport à l'année 2018. Dans ce même contexte, Mme Eddalia a rappelé la prise en charge par son secteur des catégories vulnérables, telles que les personnes aux besoins spécifiques, les démunis, les défavorisés, l'enfance assistée, la femme en situation de détresse, les personnes âgées et les personnes sans lien familial, soulignant que le ministère supervisait un nombre de dispositifs d'aide sociale, et ce, à travers les mécanismes de l'Agence de développement social (ADS) et l'ANGEM, en sus de la promotion et de la consolidation des activités du mouvement associatif.

ÉDUCATION NATIONALE

Benghabrit : «L'Etat s'emploie à améliorer la situation des corps communs et des ouvriers professionnels »

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit a affirmé, jeudi à Alger, que l'Etat s'attelait à l'amélioration de la situation socio-professionnelle des fonctionnaires relevant des corps communs ainsi que les ouvriers professionnels. «L'Etat s'attèle à améliorer la situation socio-professionnelle des fonctionnaires relevant des corps communs», a précisé la ministre lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), estimant que la situation de cette catégorie a connu «une nette amélioration au cours des dernières années». Mme Benghabrit a rappelé, dans ce cadre, que les fonctionnaires appartenant aux corps communs sont régis par le décret exécutif 08-04 du 19 janvier 2008 modifié et complété. Concernant la prime de rendement, la ministre a indiqué que le décret 90-194 du 23 juin 1990 (modifié et complété) qui a fixé la prime de rendement pour cette catégorie à 5% du salaire de base avait été abrogé et remplacé par le décret 10-134 du 13 mai 2010 instituant le régime indemnitaire de cette catégorie.

Il a été décidé, à ce propos, d'attribuer une prime de rendement trimestrielle de 30% du salaire de base à cette catégorie. Pour ce qui est de l'indemnité de soutien aux activités de l'administration, la ministre a affirmé qu'elle était fixée à 10% du salaire de base, précisant que l'indemnité mensuelle des services administratifs communs variait de 25% à 40% selon les catégories des fonctionnaires. Elle a également rappelé l'indemnité mensuelle des services techniques communs fixée à 25% pour les techniciens et 40% pour les ingénieurs. S'agissant de la situation des ouvriers professionnels et contractuels, Mme Benghabrit a souligné que ces derniers sont régis par l'article 19 du statut général de la fonction publique, ajoutant que le cadre juridique qui régit les emplois d'entretien, de maintenance ou de service dans les institutions et administrations publiques, est le «régime de contractualisation». Quant aux catégories appartenant au secteur de l'Education nationale, la ministre a affirmé que son département veille au respect de la législation et la réglementation en vigueur et à l'amélioration des conditions de travail dans les établissements scolaires dans le cadre des prérogatives que lui confère la loi.

M. ZITOUNI : « Fermeture définitive depuis 2002 du dossier de reconnaissance du statut de moudjahid »

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni a réaffirmé, jeudi à Alger, que le dossier de reconnaissance des statuts de moudjahid et de chahid «a été définitivement clos depuis 2002», ajoutant que ses services étaient prêts à examiner, de concert avec l'Organisation nationale des Moudjahidine (ONM), les dossiers «en suspens». En réponse à une question relative à l'existence de chouhada non reconnus, alors que leurs noms figurent sur des stèles commémoratives dans la wilaya de Tizi Ouzou, le ministre a indiqué que ses services étaient prêts à examiner de concert avec l'ONM, tout dossier «en suspens», rappelant que «le dossier de reconnaissance du statut de moudjahid et de chahid avait été définitivement clos. Il est inconcevable que 50 ans après l'indépendance, le dossier de reconnaissance demeure ouvert», a-t-il ajouté rappelant que l'Etat algérien avait fait le nécessaire, depuis l'indépendance, pour recenser les moudjahidine et chouhada en mettant en place des commissions à travers le territoire national et à l'étranger, ainsi qu'une commission de recours. Le ministre a indiqué que ce dossier avait été clos en 2002, suite aux recommandations de la 9ème conférence de l'ONM, seule instance habilitée à se prononcer sur les dossiers, et en vertu desquelles toutes les commissions de reconnaissance avaient été dissoutes.

Dans une réponse à une autre question relative à la réalisation d'œuvres audiovisuelles sur les résistances populaires durant la période coloniale, le ministre des Moudjahidine a affirmé que de telles œuvres obéissaient à des exigences juridiques, à commencer par la présentation, devant le jury, du scénario, jusqu'à la facilitation de l'accès aux ressources matérielles et financières. Après avoir rappelé la réalisation de plusieurs œuvres cinématographiques sur les hauts faits des dirigeants de la Révolution, à l'instar de Mustapha Ben Boulaid, du Colonel Lotfi et de Krim Belkacem, le ministre a affirmé qu'il sera procédé à la mise en place de nouveaux mécanismes et au soutien du champ audiovisuel par des moyens à même de faciliter la réalisation d'œuvres qui sur l'histoire de l'Algérie.

ALGÉRIE-UE

La modernisation de la gestion des finances publiques au centre de discussions entre M. Raouya et l'ambassadeur de l'UE

L'appui aux réformes et à la modernisation de la gestion des finances publiques a été jeudi au centre de discussions entre le ministre des Finances Abderrahmane Raouya et l'ambassadeur Chef de la Délegation de l'Union Européenne (UE) à Alger John O'Rourke, indique un communiqué du ministère.

Au cours de cette rencontre, qui a eu lieu au siège du ministère des Finances, les deux parties ont procédé à un tour d'horizon concernant la coopération économique et financière bilatérale, et plus particulièrement pour ce qui est de l'état et les perspectives de coopération entre le ministère et la partie européenne.

M. Raouya a saisi cette occasion pour expliquer la démarche du Gouvernement algérien en matière de politique financière et économique, notamment, pour ce qui est des mesures entrant dans le cadre des réformes structurelles de l'économie algérienne, selon la même source.

Annaba: engouement des jeunes pour la caravane de l'entrepreneuriat et des industries créatives soutenus par l'UE

La caravane de l'entrepreneuriat et des industries créatives qui bénéficie du programme de soutien de l'Union européenne (UE), a suscité dès son arrivée jeudi à Annaba l'engouement des jeunes notamment universitaires intéressés par les expériences entrepreneuriales présentées, le programme d'appui et de valorisation des compétences.

Nombre d'étudiants ont ainsi afflué à l'amphithéâtre Boubaker Belkaïd de l'université Badji-Mokhtar pour découvrir les opportunités de qualification et d'accompagnement offertes dans le cadre des programmes bénéficiant du soutien de l'UE pour faciliter l'intégration des jeunes à l'environnement socioéconomique, a relevé dans son intervention, la représentante de la délégation de l'UE en Algérie, Mme Serena Vitale. Outre la présentation des programmes soutenus par l'UE dont celui de l'encouragement de l'entrepreneuriat, de promotion du rôle des jeunes dans la vie socioéconomique et d'encouragement des activités de jeunes à dimension culturelle et pédagogique, «la caravane vise à permettre à toutes les catégories de jeunes où qu'ils se trouvent de saisir l'opportunité de soutien, de qualification et d'accompagnement offertes par ces programmes», a indiqué la coordinatrice du programme, Dalila Achour.

La rencontre animée à l'occasion par les représentants de la délégation de l'UE en Algérie et de cadres de l'université Badji-Mokhtar a présenté aux étudiants les divers programmes dont celui d'appui à l'adéquation formation-emploi-qualification (AFEQ), Erasmus+ de promotion de la formation universitaire et CapDel de renforcement des capacités des acteurs du développement local et SHAREK de renforcement d'une manière durable l'intervention des organisations de jeunesse. Des exemples de projets réussis lancés dans le cadre des programmes de l'UE dont le cluster de la dinanderie de Constantine et celui de la bijouterie de Batna ont été présentés à l'occasion.

APS

ALGÉRIE-QATAR

Djellab invite QIA à s'enquérir des opportunités d'investissement offertes en Algérie

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab a invité, lors d'une réunion tenue jeudi à Doha (Qatar) avec les responsables de Qatar Investment Authority (QIA), ce fonds souverain et les investisseurs qataris à s'enquérir des opportunités d'investissement offertes en Algérie.

Cette rencontre s'est tenue en marge du Salon international de l'agroalimentaire «Hospitality & food», organisé du 6 au 8 novembre à Doha, avec la participation de l'Algérie en tant qu'invité d'honneur. Lors de cette réunion, le ministre a mis en avant les potentialités de l'Algérie en matière d'établissement de partenariats durables à même d'impulser les investissements dans tous les domaines.

Il a également mis l'accent sur la précédente expérience avec le partenaire qatari qui avait, par le biais de l'une de

ses filiales -Qatar steel-, réalisé le projet du complexe sidérurgique de la zone industrielle de Bellara (Jijel).

Pour rappel, Qatar steel et l'Entreprise nationale de sidérurgie SIDER étaient liés par un partenariat, sur la base de la règle d'investissement 51/49, pour la réalisation du complexe de Bellara d'une capacité de production initiale de près de deux (02) millions de tonnes de rond à béton et de fil machine.

Le président du QIA, Cheikh Faisal Bin Thani Bin Faisal Al Thani, a annoncé, pour sa part,

qu'une délégation d'hommes d'affaires qataris, relevant du fonds, effectuera une visite en Algérie, début 2019, pour s'enquérir davantage des opportunités offertes de partenariat, soulignant l'intérêt qu'accordent ces derniers aux secteurs public et privé notamment aux petites et moyennes entreprises (PME).



Avec un total des actifs estimé à 335 milliards de dollars, QIA est considéré comme l'un des plus grands fonds souverains à l'échelle internationale.

SALON «HOSPITALITY & FOOD» À DOHA:

La QBA explore les opportunités de partenariat avec les opérateurs algériens

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab a évoqué jeudi à Doha, avec le président de la Qatari Businessmen Association (QBA), Sheikh Faisal Bin Qassem Al Thani, les voies de renforcement de partenariat et d'investissement entre les deux pays notamment dans les secteurs du tourisme et de l'agriculture. En présence de dizaine d'hommes d'affaires des deux pays, cette rencontre s'est tenue en marge du Salon international de l'agroalimentaire «Hospitality & food», organisé du 6 au 8 novembre à Doha avec la participation de l'Algérie comme invitée d'honneur.

Les responsables de la QBA ont relevé, dans ce cadre, que les domaines du tourisme et de l'agriculture figurent parmi les secteurs les plus attractifs pour les investisseurs qataris, et ce, a-t-on précisé, a condition d'assurer une planification minutieuse pour la concrétisation de grands projets en Algérie.

Selon Sheikh Faisal Bin Qassem Al Thani, les hommes d'affaires qataris affichent un intérêt particulier aux secteurs du tourisme (stations balnéaires), de l'agriculture (exploitation agricole et élevage du bétail) et à d'autres secteurs à l'instar de l'industrie et de la pêche.

Les opérateurs qataris ambitionnent

d'exporter les produits de leurs projets communs avec les hommes d'affaires algériens vers les marchés européens et les pays africains avoisinant l'Algérie.

Il a rappelé, dans ce sens, que la réalisation de projets touristiques, agricoles, commerciaux ou industriels en Algérie, exigent des études pour s'assurer de la réunion des conditions propices à leur concrétisation.

Le président de la QBA a évoqué, également, le secteur des hydrocarbures qui offre de grandes opportunités d'investissement. Pour sa part, M. Djellab a mis en avant l'importance de l'interactivité positive et du contact ayant marqué les rencontres entre les hommes d'affaires des deux pays, soulignant, à ce propos, le développement des potentialités offertes par l'Algérie au profit des opérateurs, notamment en matière d'infrastructures de logistique.

Evitant les réalisations concrétisées (routes, ponts, passages, voies ferrées, ...), le ministre a indiqué qu'elles ont contribué à relier les régions du nord du pays à celles du sud, et partant, jusqu'aux pays africains voisins.

Le ministre a fait état, dans ce sens, d'une réflexion en cours autour de l'augmentation des taux de subvention destinés aux opérateurs activant dans le domaine de l'exportation du produit national vers l'étranger, des subventions, a-t-il dit, à même de leur permettre d'occuper une place sur les marchés internationaux. Il s'agit également de soutenir les exportateurs via le Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE), à hauteur de 25 % pour le secteur industriel et à hauteur de 50 % pour les produits agricoles. Des accords de coopération sont en cours d'élaboration avec les sociétés nationales des transports à l'image d'Air Algérie afin d'assurer le transport des marchandises vers les pays concernés.

Les deux parties, algérienne et qatari, ont convenu de préparer deux réunions de travail à Alger et au Qatar regroupant des experts des deux pays en vue d'élaborer et de programmer les mécanismes de relance du conseil d'affaires algéro-qatari parallèlement à la tenue de la prochaine commission mixte algéro-qatari.

La date de la tenue de la haute commission mixte algéro-qatari n'a pas encore été fixée. Selon les organisateurs, la participation algérienne aux foires et salons internationaux devait atteindre plus de 25 manifestations d'ici fin 2018.

SALON «HOSPITALITY & FOOD» À DOHA:

Les produits algériens suscitent l'engouement des visiteurs arabes et étrangers

Les stands de l'exposition des produits algériens au Salon «Hospitality & food» à Doha 2018, ont connu une grande affluence des citoyens qataris et des visiteurs étrangers de différentes nationalités.

Les produits algériens ont été appréciés par les visiteurs au regard de leur qualité, a constaté l'APS, lors d'une tournée à travers les différents stands de la foire en vue de recueillir les avis des opérateurs, au 3ème jour de cette manifestation.

D'après le consultant qatari en affaires, également membre de la Chambre de commerce asiatique-arabe, Saad Al Dabbagh, le marché qatari et les marchés limitrophes asiatiques ont besoin de bénéficier de la qualité qui distingue les produits algériens.

M. Saad a précisé, à cet égard, que le marché qatari offre plusieurs opportunités

pour l'accès du produit algérien aux marchés du continent asiatique, en prenant le Qatar comme un portail principal. Le même responsable, a fait état de l'examen d'importants projets de partenariat entre l'Algérie et le Qatar, en vue de promouvoir le commerce bilatéral.

La participation algérienne était, selon la même source, fructueuse et avait captivé l'intérêt de plusieurs opérateurs qataris et étrangers, ayant fait partie de leur disposition à examiner des partenariats avec leurs homologues algériens, notamment les produits qui ont connu une forte demande lors de cette manifestation.

Pour sa part, Riadh Mokhnachi, Directeur marketing de l'entreprise «Bifa Algérie», a relevé l'affluence dense des opérateurs qataris et étrangers

sur les produits de l'entreprise, d'autant plus que plus de 20

opérateurs avaient été reçus par son entreprise, au cours des trois jours, dont des qataris, des turcs et un nombre d'opérateurs européens.

M. Mokhnachi estime que les spécifications du produit, ses procédés de production et son prix poussent le client étranger à le découvrir, relevant l'existence de plusieurs projets d'accord qui sont actuellement examinés.

Pour sa part, le gérant de l'entreprise «Iwa dattes export», Al Mouksib Aid, a indiqué que cette manifestation a permis à son entreprise de conclure des partenariats avec 8 opérateurs qataris et d'autres pays, d'autant plus que les procédures finales aux fins de conclusion du contrat devront être finalisées.

Le Directeur exécutif de l'entreprise «Bir Ha Commerce et Entrepreneuriat», Fouz El Belloui représentant

de la laiterie de Soumam-Algerie» au Qatar, a mis en avant le succès du produit au Qatar, une année seulement après sa commercialisation au Qatar.

L'Expert en économie, Smail Lalmas qui a assisté aux différentes activités de cette manifestation économique, considère que ceci se veut un départ en vue de préparer la grande foire dédiée aux produits algériens prévue en 2019 au Qatar. Le salon «Hospitality & food» de Doha fermera ses portes, jeudi soir.

Appeler que l'Algérie participe à cette manifestation en tant qu'invité d'honneur avec plus de 33 entreprises algériennes qui ont présenté, trois jours durant, un large et riche éventail de produits agroalimentaires et agricoles qui ont connu un grand succès au Qatar et avait même drainé des milliers de visiteurs de différentes nationalités.

ALGÉRIE-AFRIQUE-NEPAD

Miser sur l'impulsion de l'initiative du Nepad pour le développement durable au Sahel et en Afrique

Les participants à un atelier international sur l'impulsion de l'initiative du Nepad (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique) dans la région du Sahel (Tamanrasset, 8-9 novembre) misent sur ce mécanisme (Nepad) afin d'assurer la sécurité et la stabilité de la région du Sahel et de l'Afrique de façon générale.



La rencontre a été une occasion de présenter une série de communications traitant de différents aspects du développement en Afrique, et de divers efforts et mécanismes de son impulsion, dont le Nepad, venu encadrer les efforts de l'Union africaine visant à atteindre le développement durable.

Pour le doyen de la faculté de sciences politiques d'Ouargla, Goui Bouhenaya, cette initiative, où l'Algérie tient un rôle pivot, s'est transformé d'une simple initiative à une Agence (Agence de développement de l'UA) ayant adopté une série de projets stratégiques susceptibles de conduire à un tarissement des sources du terrorisme et de faire face à la criminalité transfrontalière et aux menaces économiques.

Parmi ces projets économiques à forte valeur ajoutée afin de relever différents défis, figurent la route transsaharienne, le projet de liaison en fibre optique, l'accue

ueil sur son sol (l'Algérie) du siège de l'Afripol, en plus de l'adoption du mode de coopération multilatéral, a-t-il soutenu.

L'orateur a, en outre, souligné le rôle de l'Algérie en tant que pays "exportateur de paix" à travers son implication dans le règlement des conflits dans la région du sahel, en plus des principes qui ont toujours été les siens de dialogue et de non-ingérence dans les affaires intérieures des pays, qui lui ont valu un grand respect.

Brahim Madé Kounté (chercheur et journaliste malien) a estimé, de son côté, que le mécanisme du Nepad et ce qu'il véhicule comme défis à relever est appelé à contribuer largement à la stabilité de la région du sahel, une zone d'avenir pour le monde, au regard de ses richesses naturelles qui ne manqueront pas d'attirer les convoitises.

La nouvelle stratégie du Nepad doit s'appuyer sur un renforcement des échanges économiques entre les pays de la région, et la création d'opportunités d'interaction entre leurs populations aux frontières, en plus d'adopter des mécanismes d'évaluation efficaces pour suivre l'état de

concrétisation des projets adoptés dans le cadre du Nepad, a-t-il ajouté.

M. Kounté a salué aussi la tenue de ce type d'ateliers, notamment au niveau des régions frontalières, à considérer son importance pour l'implication de leurs populations dans le cadre des programmes visant la lutte contre le terrorisme et le crime organisé.

Une large opportunité pour se tourner vers l'Afrique

Bachir Messaidfa, ancien secrétaire d'Etat chargé de la prospective, a estimé, pour sa part, qu'une large opportunité s'offre à l'Algérie pour se tourner vers l'Afrique, à travers l'initiative du Nepad, une opportunité qui, à ses yeux, contribuera à la mise en place d'une «architecture future» de l'Afrique à travers des solutions techniques de renforcement des échanges commerciaux, de libération du commerce bilatéral, l'exploitation des technologies et la transparence des transactions interafricaines.

Il a également plaidé pour la mise en place d'infrastructures solides, à travers l'ouverture de routes, afin d'atténuer les charges de transport, avant de valoriser l'expérience algérienne dans le domaine des statistiques à travers ses ins-

titut spécialisés en la matière dont profitent de nombreux pays africains.

Le wali de Tamanrasset, Djilali Doumi, a soutenu, en ouverture des travaux, que Tamanrasset est appelée à jouer un rôle important, en étant dans le point d'où se dessineront les contours d'une politique complémentaire et d'échanges vers l'Afrique, surtout que les hautes autorités du pays attachent une grande importance aux régions frontalières.

Les travaux de cette rencontre sont marqués par la présentation de communications, ponctuées par des ateliers scientifiques pour sortir avec des recommandations et un document intitulé «Déclaration de Tamanrasset», devant constituer une nouvelle feuille de route pour l'impulsion de l'initiative du Nepad, notamment dans la région du Sahel.

Organisée à l'initiative de l'association socioculturelle de dynamisation de la société civile de Tamanrasset, la rencontre, qui se tient au Centre universitaire Hadj Moussa Akhamouk, a vu la participation de représentants du corps diplomatique nigérien, malien et nigérien, accrédité en Algérie, et d'universitaires et spécialistes de pays du Sahel (Mauritanie et Mali).

ALGÉRIE-CHINE

Don chinois de 25 millions d'euros à l'Algérie pour la coopération économique et technique

L'Algérie et la Chine ont signé jeudi à Alger un Accord de coopération économique et technique portant octroi d'un don chinois au gouvernement algérien d'une valeur de 25 millions d'euros, destiné au financement de projets dans le cadre de la coopération, à convenir ultérieurement entre les deux parties.

L'accord a été signé par le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Nourredine Ayadi pour la partie algérienne et l'ambassadeur de Chine en Algérie, Yang Guanyu pour la partie chinoise.

La signature de cet accord, sur proposition de la partie chinoise, s'inscrit dans le cadre de la coopération économique et technique algéro-chinoise et de consolidation des liens d'amitié et de solidarité tissés de longue date entre les deux pays, qui célèbrent cette année le 60ème anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques, et ce conformément à la décision prise le 24 février 2014, par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika et son homologue chinois, Xi Jinping, de rehausser les relations de coopération stratégiques entre les deux pays à un «partenariat stratégique global».

Il convient de rappeler que l'Algérie et la Chine entretiennent de «forts liens» de coopération et qu'à ce titre, des Accords similaires ont été signés ces dernières années entre les deux pays dans le cadre du financement des projets de «l'Opéra d'Alger», de «l'amélioration des terres agricoles salines en Algérie» et du «Palais culturel et de loisirs pour les jeunes» (2015: 38 millions USD, 2016: 15 millions USD, 2017: 30 millions USD).

ALGÉRIE-ITALIE

Rencontre lundi prochain à Annaba sur «L'universalité et l'humanité chez Saint Augustin et l'Emir Abdolkader»

Le théâtre régional d'Annaba accueillera, lundi prochain, une rencontre autour du thème «L'universalité et l'humanité chez Saint Augustin et l'Emir Abdolkader», organisée à l'initiative de l'ambassade d'Italie en Algérie et de l'Institut culturel italien, en coopération avec le ministère de la Culture, a-t-on appris jeudi dans un communiqué émanant de cet institut.

Le but de cette rencontre culturelle, qui s'inscrit dans le cadre du programme «L'Italie, une culture méditerranéenne», est de véhiculer le message humanitaire reflété dans les œuvres de Saint Augustin et de l'Emir Abdolkader dans le cadre du dialogue interculturel entre les pays des deux rives de la Méditerranée, a-t-on précisé.

Cette rencontre, qui s'étale sur une journée, sera consacrée à l'Emir Abdolkader, fondateur de l'Etat algérien moderne et à Saint Augustin, dans le cadre de leur projet humanitaire multidimensionnel.

Le programme de cette rencontre comprend des interventions d'experts et de chercheurs italiens et algériens, traitant des aspects humanitaires et universelles de Saint Augustin et de l'Emir Abdolkader, la richesse et la diversité culturelle de la région du Maghreb, ainsi que le patrimoine historique de l'Algérie.

Valoriser le rôle de l'Algérie dans le mécanisme du Nepad, notamment dans le Sahel

Les participants à un atelier international sur l'impulsion de l'initiative du Nepad (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique) au Sahel, ont plaidé, au terme de leurs travaux jeudi à Tamanrasset, pour la valorisation du rôle de l'Algérie dans le mécanisme du Nepad, du point de vue de l'exécution et du suivi, notamment dans la région du Sahel.

Les participants à l'atelier ont mis l'accent aussi sur l'importance du renforcement des voies et mécanismes de coopération bilatérale et le travail à l'ancrage des principes de bonne gouvernance et de consolidation institutionnelle, dans le cadre du mécanisme de l'initiative du Nepad.

Ils ont souligné, en outre, l'importance d'intégrer des projets et plans pratiques visant à consolider les facteurs de stabilité dans la région du Sahel africain, ainsi qu'à lever les points vulnérables en faisant face aux différentes menaces, à l'instar de l'immigration clandestine et du crime organisé transfrontalier.

Les travaux de l'atelier international sur l'impulsion de l'initiative du Nepad s'étaient poursuivis durant l'après-midi par la présentation d'une série de communications, dont une du directeur du Centre maghrébin d'études

stratégiques (Mauritanie), Didi Ould Salek, sur la réforme de la Justice et les voies de promotion des opportunités d'investissement en Afrique.

L'intervenant a estimé «nécessaire la réforme du système judiciaire en Afrique et la lutte contre toutes les formes de corruption pour une stabilité institutionnelle, en plus d'œuvrer à l'amélioration du dispositif légal régissant l'investissement de sorte à assurer un climat favorable à l'attrait des investissements au profit du continent africain».

Le conseiller au ministère des Travaux publics et des Transports, Mohamed Mahieddine, a mis l'accent, de son côté, sur «l'importance stratégique» que revêt la route transsaharienne dans le domaine de la coopération et du développement, «une route qui permet d'intensifier les échanges et de promouvoir le commerce bilatéral entre pays africain, notamment dans la région du Sahel». De son côté, la spécialiste en maladies infectieuses à l'hôpital de Tamanrasset, Nesrine Touhami, a mis en évidence les efforts déployés par les services algériens de la Santé pour assurer une prise en charge totale aux ressortissants de pays africains vivant sur le territoire de cette vaste wilaya

frontalière. Elle a suggéré, dans ce contexte, la création d'une Union africaine des médecins afin de renforcer la coopération entre les cadres médicaux africains, à travers une intensification des opportunités de formation et d'échanges d'expériences, soulignant, au passage, «le rôle grandiose assumé par l'Algérie en matière de lutte contre les maladies infectieuses dans la région».

Cet atelier international sur l'impulsion de l'initiative du Nepad dans la région du Sahel, initié par l'association socioculturelle de dynamisation de la société civile de Tamanrasset, a été une occasion de traiter de différents aspects du développement en Afrique, dont la sécurité et la stabilité dans la région du Sahel, les conditions d'atteindre la bonne gouvernance, et les différentes composantes susceptibles de faire de la région un espace d'échanges commerciaux et d'interaction culturelle.

La rencontre, tenue au Centre universitaire Hadj Moussa Akhamouk, a vu la participation de représentants du corps diplomatique nigérien, malien et nigérien, accrédités en Algérie, et d'universitaires et spécialistes de pays du Sahel.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME 3 terroristes se rendent à Skikda et Djanet

Un terroriste accompagné de 3 familles composées de 12 personnes, et deux autres terroristes, se sont rendus aux autorités militaires à Skikda et Djanet, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et dans la dynamique des efforts fournis par les Forces de l'Armée nationale Populaire (ANP), un terroriste s'est rendu, aujourd'hui 08 novembre 2018, aux autorités militaires à Skikda (5e Région militaire), accompagné de trois familles composées de douze (12) personnes», précise la même source.

Il s'agit en l'occurrence du terroriste «Filali Bilel» dit «Abou Aymane Thabet», de sa famille composée de sa femme et leurs 5 enfants (deux garçons et trois filles), ainsi que des familles de deux (02) terroristes qui avaient été abattus lors d'opérations précédentes, composées de deux (02) femmes et leurs trois (03) enfants», souligne le MDN.

Ledit terroriste qui «avait rallié les groupes criminels en 1998, était en possession d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et de trois (03) chargeurs de munitions garnis», note la même source. «Dans le même contexte, deux (02) terroristes se sont rendus, aux autorités militaires à Djanet (4e Région militaire)», ajoute le MDN, précisant qu'il «s'agit des dénommés «Naïli Osman» et «Tarmoun Ali» dit «Fares», qui avaient en leur possession deux (02) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et six (06) chargeurs garnis de munitions». Par ailleurs, un détachement de l'ANP «a découvert et détruit, lors d'une opération de recherche et de ratissage menée près de Béni Fedhala à Batna (5e RM), (17) casemates pour terroristes, cinq (05) bombes de confection artisanale, divers outils de détonation, ainsi que des effets vestimentaires et de couchage».

«Ces résultats de qualité réitèrent l'efficacité de l'approche adoptée par le Haut Commandement de l'Armée Nationale Populaire pour venir à bout du fléau du terrorisme et faire régner la sécurité et la quiétude dans tout le pays», conclut le communiqué.

Reddition d'un terroriste en possession d'un pistolet mitrailleur à Tamanrasset

Un terroriste, en possession d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et d'un chargeur garni de munitions, s'est rendu, jeudi, aux autorités militaires à Tamanrasset, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des Forces de l'Armée nationale populaire (ANP), un terroriste s'est rendu, le 8 novembre 2018, aux autorités militaires à Tamanrasset (6ème Région militaire)», note la même source, précisant qu'il s'agit en l'occurrence du dénommé «Abadi El-Hoceini» dit «Mohamed», qui avait rallié les groupes terroristes en 2014. Le terroriste était en possession d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et d'un chargeur garni de munitions..

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements combinés de l'ANP «ont arrêté, lors d'opérations distinctes menées à Oran, Tlemcen et Relizane (2ème Région militaire), 8 narcotrafiquants en possession d'une grande quantité de kif traité s'élevant à 216,8 kilogrammes, tandis que 13.000 litres de carburant destinés à la contrebande et 19.500 unités de différentes boissons ont été saisies à Souk Ahras, Tébessa et Bejaia (5ème Région militaire)».

D'autre part, un détachement de l'ANP «a intercepté, à Tamanrasset (6ème Région militaire), 4 orpailleurs et saisi 2 groupes électrogènes et 2 marteaux piqueurs, tandis que des Gardes-côtes ont déjoué des tentatives d'émigration clandestine de 57 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale à Ain Témouchent (2ème Région militaire), El Kala et Annaba (5ème Région militaire)», ajoute la même source.

APS

ORAN:

Remise du 1^{er} contrat aux souscripteurs de LPP parmi les membres de la Communauté nationale établie à l'étranger

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a supervisé, jeudi à Oran, la cérémonie de remise du 1er contrat des souscripteurs de logement LPP (Logement promotionnel public), parmi les membres de la Communauté algérienne établie à l'étranger.

Plus moins de 20.000 demandes déposées par les émigrés désirant acquérir un logement de type LPP, dans leur patrie-mère, a indiqué le ministre dans une allocution prononcée à cette occasion, avant d'ajouter que l'inscription demeure ouverte jusqu'à la fin de l'année en cours. M. Temmar a rappelé que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait promis, en 2014, la communauté nationale établie à l'étranger, de garantir leur droit au logement dans leur pays, d'autant plus que la possibilité de bénéficier du logement de type LPP a été ouverte en ce sens, en remplissant des conditions simples, dont l'essentiel est de n'avoir bénéficié auparavant d'un logement, et que le souscripteur soit inscrit dans les consuls généraux à l'étranger et que le versement doit se faire en devises.

Plusieurs réunions, rappelle le ministre, ont été organisées dans des pays à forte concentration de la communauté algérienne, à l'instar de la France (Paris, Lyon et Marseille), de la Belgique, de l'Arabie Saoudite (Djeddah et Riyad),



des EAU (Dubaï et Abu Dhabi) de l'Angleterre, des USA et du Canada.

M.Temmar a fait savoir que le 1er quota de 2.000 unités LPP sera attribué à la communauté nationale établie à l'étranger, et ce, dans l'attente de la mise en chantier d'autres projets à partir de

début 2019, après que toutes les demandes auront été recensées.

Le choix du site de logement a été élargi, passant de 24 à 48 wilayas, avec la possibilité offerte à chaque demandeur pour le choix de la wilaya selon la fiche de veux.

ADRAR:

Extension des superficies céréalières et réalisation de nouveaux projets d'ensilage

La superficie dédiée à la céréaliculture dans la wilaya d'Adrar a connu cette saison une extension de 5.800 hectares supplémentaires, pour passer à une superficie totale de 15.000 ha (saison 2018/2019), a-t-on appris jeudi des responsables de la direction locale des services agricoles (DSA).

L'extension de la surface de cette culture stratégique est le fruit d'une batterie de mesures préconisées par les pouvoirs publics, dont l'assainissement du foncier retenu pour l'investissement agricole, ainsi que la facilitation des procédures de financement, de soutien et d'accompagnement.

Intervenant en marge du lancement de la campagne labours-semaines, au niveau de la ferme pilote «Moulay Nadjem» dans la commune d'Anzeddjim (Sud d'Adrar), le wali d'Adrar, Hamou Bekkouche, a affirmé que «l'extension des surfaces retenues pour l'investissement agricole est une action prioritaire pour les autorités locales pour ce

secteur stratégique». Inspectant certaines unités d'irrigation sous-pivot mobilisées pour la maïsculture, le chef de l'exécutif de wilaya a indiqué que la diversification des récoltes agricoles contribuera à la réalisation de la performance économique attendue de l'investissement agricole pour consolider l'économie nationale et garantir des revenus aux agriculteurs.

Le wali, qui s'est félicité du développement d'autres cultures dans la région, dont les plantes aromatiques et d'ornement, très demandées, et la maïsculture fourragère nécessaire à l'élevage bovin laitier, a mis l'accent sur la nécessité d'hâter les procédures administratives pour la réalisation, à Adrar, de cinq entrepôts d'ensilage de céréales, d'une capacité globale de 30.000 QX, en vue d'aplanir les contraintes rencontrées par la coopérative des céréales et légumes secs (-CCLS) notamment celles liées au transfert d'importantes récoltes vers

les silos du Nord du pays et la location d'entrepôts privés. M. Bekkouche a, en outre, salué les efforts fournis par certains agriculteurs ayant opté pour la réalisation de leurs propres entrepôts, avant d'appeler à investir dans les activités agricoles.

Le coup d'envoi de la campagne des labours a été mis à profit pour tenir une rencontre avec les agriculteurs qui ont soulevé une série de préoccupations

liées à l'extension de l'électrification aux nouvelles zones agricoles, à la facturation élevée dans la consommation électrique dans les activités agricoles, le recours de la Sonelgaz à la coupure de la Sonelgaz à la coupure de l'électricité pour défaut de paiement des factures, causant des pertes aux agriculteurs.

Le directeur de la Sonelgaz de la wilaya d'Adrar, a, dans ce cadre, indiqué que «l'entreprise se trouve contrainte de recouvrer ses créances détenues sur ses clients et qui s'élèvent au mois de novembre courant à 90 millions DA, dont les agriculteurs en détiennent

les 40%». Abdelkrim Mezrag a expliqué que les services de la Sonelgaz œuvrent, en coordination avec les services de la wilaya, à l'étude des circonstances des agriculteurs sérieux qui honorent leurs dettes mensuellement, mais que ces mesures se sont avérées «insuffisantes» avec les agriculteurs récalcitrants, dont certains détiennent une trentaine de factures de consommation non-honorées.

Le sous-directeur des services agricoles de la wilaya d'Adrar, Bouziane Mohamed, a rappelé que «la wilaya d'Adrar a bénéficié d'une opération de réalisation d'un réseau électrique de 236 km susceptible de couvrir de larges surfaces agricoles.

La CCLS a, de son côté, mobilisé, afin d'assurer la réussite de cette campagne labours-semaines, les moyens nécessaires, dont la mise à la disposition des agriculteurs de 32.000 QX de céréales, 100.000 QX d'engrais, dont 45.000 QX ont d'ores et déjà été attribués.

TÉBESSA:

Prévision de production de 20.000 quintaux de dattes

Une production prévisionnelle de 20.000 quintaux de dattes est attendue dans la wilaya de Tébessa, au titre de l'actuelle saison agricole, a indiqué à l'APS le chef de service de la production agricole et de l'aide technique au niveau de la direction locale des services agricoles (DSA), Azzedine Kadri.

La récolte de dattes lancée depuis la localité de Negrine à la mi-octobre der-

nier se déroule «dans de bonnes conditions» a précisé à l'APS, Azzedine Kadri, soulignant que la production pour cette saison sera supérieure par rapport à la précédente saison, où une récolte de 18.000 quintaux de dattes a été enregistrée. La filière des dattes dans la wilaya de Tébessa a enregistré une «évolution remarquable» depuis quelques années, a-t-il déclaré, attestant que les condi-

tions climatiques favorisent une production «qualitative» des dattes, notamment dans la partie Sud de la wilaya, les communes de Negrine, Ferkane, Bir El Ater et Thlidjene.

La wilaya de Tébessa totalise 60.600 palmiers dont 40.000 productifs répartis sur une superficie estimée à 800 hectares, a ajouté la même source.

APS

TRIBUNAL DE BIR MOURAD RAÏS: Remise en liberté des journalistes Abdou Semmar et Merouane Boudiab

Le président de la section pénale du tribunal de Bir Mourad Rais a prononcé, jeudi soir, la remise en liberté des journalistes, Abdou Semmar et Merouane Boudiab poursuivis pour «diffamation, menace et atteinte à la vie privée», tout en demandant la poursuite de l'instruction concernant leur affaire.

Cette audience qui a duré près de six heures a été marquée par la présence de journalistes et d'un nombre important de blouses noires où plus de 20 avocats se sont portés volontaires pour défendre les deux journalistes qui ont été placés en détention préventive depuis deux semaines, alors que trois avocats ont représenté les deux plaignants qui se sont constitués partie civile, en l'occurrence le wali d'Alger et le PDG du groupe Ennahar. Le président de l'audience a confronté les deux journalistes par les charges retenues contre eux, à savoir «diffamation, menace et atteinte à la vie privée» à travers la publication de correspondances officielles relatives à un dossier foncier, en ce qui concerne la plainte introduite par le wali d'Alger et la publication de déclarations tenues par une activiste politique, en ce qui concerne la plainte introduite par le PDG du groupe Ennahar.

Lors de son audition par le président de l'audience, le journaliste Abdou Semmar a affirmé qu'il exerçait le métier de journaliste depuis «dix ans» et que les articles qu'il publie ne contiennent «aucune diffamation ou atteinte à la vie privée», expliquant que «son travail consiste uniquement à rapporter les déclarations ou la



reprise de documents officiels». Pour leur part, les avocats de la partie civile ont rejeté «des justifications» avancées par les accusés, affirmant que «l'insulte et l'injure des personnes ne devrait pas être justifiées sous prétexte de la liberté d'expression».

Les avocats de la partie civile ont sollicité, dans leur plaidoiries, de condamner les accusés à verser 50 millions DA pour le dossier du wali d'Alger et 2 millions DA pour le dossier du directeur d'Ennahar.

La défense des accusés a demandé, pour sa part, l'acquittement et la relaxe des journalistes, avançant la «nullité de l'action pour vices de forme, tant dans le

PV de l'enquête que dans les procédures». Le parquet général près le tribunal de Bir Mourad Rais avait requis auparavant un an de prison ferme à l'encontre des journalistes.

La procureure de la République a également demandé une enquête complémentaire dans cette affaire, dans laquelle le wali d'Alger et le président du Groupe Ennahar se sont constitués partie civile en introduisant, les 23 et 24 octobre dernier, une plainte contre les journalistes en charge du site électronique AlgériePart pour diffusion d'articles contenant «diffamations, menaces et atteinte à la vie privée».

ORAN: Une cargaison de 20 tonnes de semences de petits pois refoulée vers la Nouvelle-Zélande

Une cargaison de vingt tonnes de semences de petits pois a été refoulée par les services de contrôle phytosanitaire aux frontières au port sec d'Oran, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction régionale du commerce d'Oran.

«Cette cargaison importée de la Nouvelle Zélande, a été refusée d'admission par les services de contrôle phytosanitaire aux frontières au port sec d'Es-Sénia a été refoulée vers la Nouvelle Zélande pour une infraction liée à la qualité de la marchandise et sa non-conformité par rapport à la réglementation en vigueur», a indiqué à l'APS, le chef de service du suivi, contrôle et planification à la direction régionale du commerce d'Oran. La valeur de cette marchandise est estimée à 2, 8 millions DA, a déclaré Fouad Helaïli. Par ailleurs, une cargaison de 61, 5

tonnes d'habillement en provenance de la Turquie, d'une valeur de 4, 7 millions DA a été également refoulée, fin octobre dernier, au niveau du même port sec d'Es-Sénia, pour une infraction liée à la double raison sociale : l'adresse est différente de celle mentionnée sur le registre du commerce et du document d'importation, a-t-on ajouté.

Au port de Ghazaouet, une cargaison de 82 tonnes de tapis synthétique, d'une valeur de 31 millions DA, en provenance d'Espagne a été, aussi refusée d'admission, au mois d'octobre écoulée, pour défaut d'étiquetage en langue nationale, a-t-on noté de même source.

La direction régionale du commerce d'Oran regroupe les wilayas d'Oran, Mostaganem, Sidi Bel-Abbes, Aïn-Témouchent et Tlemcen, rappelle-t-on.

EHU D'ORAN: Au moins une personne hospitalisée chaque jour pour un cancer bronchique ou des poumons

Une personne «au moins» est hospitalisée quotidiennement pour un cancer bronchique ou de poumons, a fait savoir jeudi à Oran le Pr. Salah Lellou, chef de service de pneumologie à l'EHU d'Oran. «Le taux d'atteinte des cancers bronchiques et des poumons est en nette augmentation à Oran comme à l'échelle nationale. Les données statistiques sont presque les mêmes. Ces cancers prennent de plus en plus d'ampleur en raison du tabagisme et de l'absence de culture du dépistage précoce», a précisé ce spécialiste à l'APS, en marge de l'ouverture du 8ème congrès international de pneumologie de l'EHU. Tout ce relevant que les malades atteints du cancer sont de plus en plus jeunes, «conséquence du tabagisme sévère», a-t-il encore relevé. Le Pr. Lellou a tiré la son-

nette d'alarme quant à la gravité de la situation. «Chaque jour, nous accueillons dans notre service à l'EHU une personne atteinte d'un cancer bronchique et des poumons. Ces malades arrivent, malheureusement, à un stade très avancé au point où l'on ne peut plus opérer et le recours à la chimiothérapie est immédiat», a-t-il déploré.

Le stade très avancé dans lequel arrivent les malades interpelle les spécialistes quant à la nécessité de redoubler d'efforts en matière de sensibilisation sur le dépistage précoce. «Un manque flagrant d'information sur l'importance du dépistage précoce a été remarqué chez la plupart des malades, d'où l'importance de doubler les efforts en matière de prévention et de diagnostic précoce», a souligné le spécialiste. Pour lui, la lutte contre le

tabagisme demeure aussi l'un des moyens les plus efficaces pour faire face au cancer. Dans ce sens, il a rappelé qu'une unité d'aide au sevrage tabagique a été ouverte depuis quelques années au niveau de son service. «Cette unité a fait un travail remarquable. Plus de 20% des personnes venues pour une consultation et un suivi ont définitivement cessé de fumer. Ce qui est absolument remarquable», s'est-il félicité. De son côté, le Pr. Roger Escamilla, pneumologue au CHU de Toulouse (France) a déclaré, à la presse, qu'il faudrait lutter contre le tabagisme de manière plus intense au niveau mondial, pour espérer que les traitements contre les maladies bronchiques soient plus efficaces et plus efficaces. «L'Algérie fait beaucoup d'efforts en matière de traitement des patholo-

SELON UN COMMUNIQUÉ DE LA DGSN 2 tentatives de transfert illégal de devises à l'étranger déjouées par la police

Les services de la police des frontières à l'aéroport international d'Alger et d'Oran ont déjoué deux tentatives de transfert illégal de devises à l'étranger, indique jeudi la direction générale de la sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué. A Oran, les services de police des frontières aériennes à l'aéroport international «Ahmed Ben Bella» ont arrêté un ressortissant étranger suite à une opération de surveillance menée conjointement par des éléments de la sûreté nationale et des douanes algériennes. Ce ressortissant étranger a été arrêté alors qu'il s'apprétait à quitter Oran vers Istanbul (Turquie) en possession de 155.000 dollars et de 2.700 euros, non déclarés, a précisé la même source. A Alger, les services de police des frontières aériennes à l'aéroport international «Houari Boumediene» ont arrêté un individu qui s'apprétait à quitter le territoire national à destination de la Turquie en possession de 23.400 euros, non déclarés. Les forces de police, à travers différentes wilayas, ont interpellé également 5 personnes et récupéré 2.250 comprimés psychotropes dans des opérations distinctes menées dans le cadre de la lutte contre la criminalité. A Jijel, les forces de police de la sûreté de wilaya ont arrêté un individu pour son implication dans le commerce illicite de pièces d'antiquité.

Selon la même source, une perquisition opérée dans le domicile du prévenu, en vertu d'un mandat de justice, a permis la récupération de 310 pièces de monnaies antiques.

ORAN: Le ministère public requiert l'aggravation des peines dans l'affaire Sorfert

Le ministère public de la Cour d'appel d'Oran a requis jeudi l'aggravation des peines lors du procès en appel dans l'affaire Sorfert dont le verdict sera prononcé le 21 novembre courant. L'appel a été introduit suite au procès du 5 mars dernier, où l'ex-Président directeur général de Sorfert, l'Egyptien Amr Hassayyeh, en état de fuite, a été condamné par le Pôle pénal spécialisé d'Oran, à 5 ans de prison ferme et une amende de 27,7 millions de dinars et la directrice juridique de cette société, Karima Farah, sa compatriote à 2 ans de prison ferme assortie d'une amende du même montant. Un transporteur impliqué dans cette affaire, Z.M a écopé d'une peine d'un an de prison ferme et une amende de 200.000 dinars. Dans le même cadre, une amende dite de solidarité de 2 millions de dinars a été infligée aux deux premiers inculpés et le tribunal a confirmé le mandat d'amener international lancé contre l'ex-Pdg de Sorfert. Ace procès, le représentant du ministère public avait requis une peine de 10 ans de prison ferme à l'encontre de Amr Hassaballah et Karima Farah et de 7 ans de prison ferme contre le transporteur, ainsi que des amendes équivalentes au double de la somme de 16 millions de dollars détournée. Pour rappel, une enquête pour transfert illicite à l'étranger de plus de 300 millions de dollars a été ouverte par le Pôle judiciaire spécialisé en 2012 suite au refus du commissaire aux comptes de Sorfert de valider un nombre d'opérations financières accomplies par Sorfert Algérie. Lors du procès, le responsable des finances de Sorfert a évoqué le caractère privé de la société qui la dispense de recourir au code des marchés, alors que les responsables de la BEA ont soutenu que le transfert d'argent était conforme aux procédures et avait laval de trois directions centrales de la banque, ainsi que celui de la Banque d'Algérie.

Spécialisée dans la production d'ammoniac et d'urée à Arzew (Oran), Sorfert Algérie, est une joint-venture entre Orascom Construction and Industries (OCI) avec 51% des actions et le groupe pétrolier Sonatrach (49%) avant la Loi de finances complémentaire 2009.

gies bronchiques. Il y a une véritable volonté de progresser et de faire face au cancer à travers les différentes manifestations scientifiques organisées pour la formation continue des médecins mais aussi la recherche permanente des nouveaux traitements», a-t-il relevé. Le même spécialiste a souligné la nécessité de «multiplier et d'intensifier le travail de sensibilisation et d'information sur le danger du tabagisme et du cancer sur la santé des populations». Quelques 500 participants des différentes structures sanitaires du pays ont pris part à ce 8ème congrès international de pneumologie, qui a traité de l'asthme, de l'allergie et la Broncho Pneumopathie Chronique Obstructive (BPCO).

ETATS-UNIS: 12 morts lors d'une fusillade en Californie

Douze personnes ont été tuées lors d'une fusillade mercredi soir dans une discothèque du sud de la Californie aux Etats-Unis, a indiqué jeudi la police dans un nouveau bilan.

Un précédent bilan a fait état de plusieurs morts.

La fusillade, qui s'est produite dans une discothèque à Thousand Oaks, a fait aussi plusieurs blessés, a ajouté le shérif du comté de Ventura, Geoff Dean, précisant que le tireur présumé a été abattu par la police.

L'homme a fait irruption dans la discothèque qui accueillait une soirée étudiante à laquelle plusieurs centaines de jeunes devaient prendre part, et a commencé de tirer des coups de feu, tuant 12 personnes, dont un policier qui intervenait sur les lieux, a déclaré le capitaine Garo Kuredjian, des services du shérif du comté de Ventura.

ESPAGNE: Une voiture fonce sur la foule, au moins quatre personnes blessées

Au moins quatre personnes ont été blessées vendredi à Barcelone en Espagne quand une voiture a foncé sur la foule après avoir perdu le contrôle, a annoncé le journal espagnol El País, citant les services d'urgence.

Selon le quotidien, un couple marié d'âge moyen était passager de la voiture dont le conducteur a perdu le contrôle.

Comme l'indiquent les services de secours, au moins quatre personnes ont été hospitalisées. Une enquête sur ce qui est considéré par les forces de l'ordre comme «un accident», est actuellement en cours, selon le journal.

CHINE: Airbus relève ses prévisions à 7400 avions vendus au cours des 20 prochaines années

Airbus table sur un marché de 7.400 avions vendus en Chine au cours des 20 prochaines années, tous constructeurs confondus, a annoncé l'avionneur européen, qui relève ainsi de 23% sa prévision précédente.

«La Chine est l'un des moteurs de croissance les plus puissants du transport aérien mondial. Elle deviendra le premier marché aérien du monde dans un avenir très proche», a déclaré le directeur commercial d'Airbus, Christian Scherer, dans un communiqué diffusé mercredi soir. Selon le constructeur toulousain, le marché chinois représentera 1.060 milliards de dollars (925 milliards d'euros) sur les 20 années qui viennent, et plus de 19% d'un marché mondial évalué à 37.400 nouveaux appareils. Airbus misait l'an dernier sur «environ 6.000 appareils» vendus en Chine sur 20 ans. Ces dernières prévisions sont légèrement moins optimistes que celles de Boeing, qui a évalué en septembre le marché chinois à 7.690 avions vendus au cours des 20 prochaines années, soit un marché de 1.200 milliards de dollars.

Airbus fonde ses prédictions sur la croissance phénoménale de «la classe moyenne» en Chine, qui devrait représenter 1,15 milliard d'habitants en 2037, au lieu de 500 millions actuellement.

Avec l'enrichissement général de la population du géant asiatique, le nombre de vols par habitant et par an devrait atteindre le ratio de 1,7 en 2037 contre 0,4 aujourd'hui, prévoit le constructeur aéronautique européen.

COLOMBIE: Saisie de grenouilles protégées en partance pour l'Allemagne

Un chargement de 216 grenouilles vénérables en danger d'extinction, d'une valeur marchande estimée à plus de 380.000 dollars, a été saisi par les autorités à l'aéroport international de Bogota en Colombie alors qu'elles allaient être expédiées en Allemagne.

Ces grenouilles étaient dissimulées dans «194 paquets de pellicules photographiques» que leurs trafiquants avaient abandonnés dans des toilettes de l'aéroport El Dorado pour échapper à la police, a indiqué mercredi le secrétariat à l'environnement de la mairie de Bogota.

«Il s'agit de la plus importante saisie d'amphibiens confisqués à des trafiquants de faune sauvage à Bogota», a-t-il précisé dans un communiqué.

Les paquets contenaient trois espèces de grenouilles endémiques de la côte Pacifique colombienne, toutes menacées: 153 Oophaga histrionica (grenouille arlequin), 50 Oophaga lehmanni (grenouille vénérable de Lehmann) et 13 Oophaga sylvatica (grenouille kiki).

Selon les premiers éléments de l'enquête de la police, les animaux avaient été transportés par la route depuis la ville de Cali (ouest) jusqu'à Bogota, d'où ils allaient être expédiés en Allemagne pour être vendus illégalement ou pour récupérer leur venin mortel.

«Chaque individu est estimé à environ 2.000 dollars sur le marché illégal, donc la totalité aurait une valeur de plus



de 1,2 milliard de pesos (près de 382.000 dollars), selon le communiqué.

En Colombie, deuxième pays le plus biodiversifié de la planète après le Brésil, le trafic d'espèces sauvages est considéré comme un crime environnemental, puni d'amendes pouvant atteindre un million de dollars.

De nombreux trafiquants locaux et

étrangers se rendent dans le département du Choco, frontalier du Panama sur la côte Pacifique, pour capturer ces grenouilles.

Certains sont tués par leur venin, utilisé par les indigènes pour chasser, d'autres se perdent dans la jungle ou tombent aux mains de narcotrafiquants ou de guérilleros.

VIETNAM: Des chercheurs mettent au point un procédé d'extraction d'eau potable de l'humidité de l'air

Des chercheurs vietnamiens ont affirmé jeudi avoir mis au point un générateur d'eau potable pouvant produire jusqu'à 200 litres par jour à partir de l'humidité de l'air. Le générateur, alimenté par des cellules photovoltaïques et du courant alternatif, utilise des systèmes de refroidissement et de filtration pour produire de l'eau potable. Le système fonctionne en utilisant des liquides de refroidissement pour abaisser la température de l'air pour atteindre le point de rosée, soit entre 15 et 20 °C, ce qui provoque la condensation des vapeurs d'eau en gouttelettes, qui sont ensuite collectées, filtrées et minérali-



sées pour créer de l'eau potable. Le générateur, réalisé par des chercheurs de l'Université des ressources naturelles et de l'environnement de Ho Chi

Minh-Ville, nécessite 5 kW d'électricité, et ne pouvait collecter que 10 litres d'eau par jour au début de sa mise au point. Avec un taux d'humidité de 45%, le générateur peut produire 1,5 litre d'eau par heure, selon ces concepteurs. Le générateur est actuellement testé au sein de l'université et dans des écoles primaires dans la province centrale de Ninh Thuan, où il fournit de l'eau potable à 3.000 élèves. La province de Ninh Thuan est touchée par une sévère sécheresse et le projet devrait améliorer l'approvisionnement en eau de la population locale. En 2016, le Vietnam a subi la pire sécheresse depuis un siècle qui a particulièrement touché le delta du Mékong causant des pertes dans l'agriculture estimées à 669 millions de dollars.

ETATS-UNIS: Vote massif en faveur d'un impôt sur les grandes entreprises au profit des SDF à San Francisco

Les habitants de San Francisco aux Etats-Unis ont voté massivement mardi en faveur d'un impôt sur les grandes entreprises de la ville pour aider ses milliers de sans-abri, selon les résultats officiels mercredi, une taxe qui divise également certains patrons de la «tech».

La mesure, baptisée «Prop C», et approuvée par 60% des électeurs de la ville, doit rapporter selon ses promoteurs 250 à 300 millions de dollars pour financer l'aide aux SDF, un problème endémique dans cette cité de près de 900.000 habitants, où se trouvent notamment les sièges de Twitter, Uber, Airbnb, du groupe de «cloud» informatique Salesforce ou en encore des startups de paiement Stripe et Square.

Elle avait déclenché une vive querelle par Twitter et interviews interposées entre le patron de Salesforce Marc Benioff, fervent promoteur de la taxe, et celui de Twitter Jack Dorsey, également à la tête de Square, opposé à ce nouvel

impôt, de même que Patrick Collison, dirigeant de Stripe. Ce vote «signifie que les sans-abri auront un toit et l'aide dont ils ont besoin!», s'est réjoui Marc Benioff sur Twitter mercredi. Les entreprises technologiques, qui versent à leurs employés des salaires très élevés, sont considérées comme largement responsables de la hausse démentielle des prix de l'immobilier et du coût de la vie à San Francisco ces dernières années.

La maire de la ville, London Breed, qui propose son propre plan de lutte contre la pauvreté, avait signifié son opposition à cette mesure.

Au-delà de San Francisco, c'est toute la région, et particulièrement la Silicon Valley située à une cinquantaine de kilomètres plus au sud et qui abrite les sièges de Facebook, Apple, Google etc., qui est confrontée à l'explosion des prix de l'immobilier et à la crise du logement.

Le boom de la «tech» a également entraîné un accroissement considérable



des embouteillages au sud et à l'est de San Francisco. En Californie, comme dans d'autres Etats américains, une proposition de mesure ayant récolté suffisamment de signatures de citoyens peut-être soumise au vote des électeurs lors des jours de scrutin, comme mardi, jour des élections de mi-mandat.

APS

SELON UN RAPPORT:

La faim augmente pour la troisième année consécutive en Amérique latine et aux Caraïbes

La faim a augmenté en 2017 pour la troisième année consécutive en Amérique latine et aux Caraïbes, touchant près de 39,3 millions de personnes, soit 6,1% de la population régionale, selon un rapport publié, mercredi à Santiago, par le bureau régional de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Il ressort de ce rapport intitulé, «Panorama de la sécurité alimentaire et nutritionnelle 2018», que l'Argentine, la Bolivie et le Venezuela ont vu le nombre de personnes sous-alimentées augmenter.

La plus forte augmentation ayant été enregistrée au Venezuela, où le nombre de personnes sous-alimentées a augmenté de 600.000 personnes entre 2014 et 2017. Le Venezuela est aujourd'hui l'un des pays qui compte le plus grand nombre de personnes sous-alimentées de la région (3,7 millions, soit 11,7% de sa population), avec Haïti (5 millions, 45,7% de sa population) et le Mexique, (4,8 millions, 3,8% de sa population), précise l'étude réalisée de concert avec l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS).

Le nombre de personnes sous-alimentées demeure inchangé dans 11 pays, à savoir, le Chili, le Costa Rica, le Salvador, l'Equateur, le Guatemala, le Honduras, la Jamaïque, le Nicaragua, le Panama, le Paraguay et le Pérou, poursuit la même source, en ajoutant que le Brésil, Cuba et l'Uruguay sont les trois pays de la région où le pourcentage de personnes souffrant de la faim est inférieur à 2,5% de leur population. En plus de la faim et de la malnutrition, la carence en micronutriments, la sécurité alimentaire, le surpoids et l'obésité générés par les inégalités économiques et sociales sont les principaux défis qui se posent en Amérique latine et aux Caraïbes. Selon le rapport, 8,4% des femmes dans la région, vivent en situa-



tion d'insécurité alimentaire sévère contre 6,9% des hommes sachant que les populations autochtones souffrent généralement d'une plus grande insécurité alimentaire que les non-autochtones. Dans dix pays, 20% des enfants les plus pauvres souffrent de malnutrition chronique, soit trois fois plus que les 20% les plus riches, souligne le Panorama, en précisant que l'obésité est devenue la plus grande menace nutritionnelle en Amérique latine et dans les Caraïbes.

«Près d'un adulte sur quatre est obèse et le surpoids touche 7,3% des enfants de moins de 5 ans, ce qui est supérieur à la moyenne mondiale de 5,6%», avertit le rapport.

Les inégalités sociales et économiques s'observent dans la nutrition

des enfants, constate la FAO, en relevant que la malnutrition infantile chronique est plus répandue dans la population autochtone. Et d'ajouter que 19 millions de femmes souffrent d'insécurité alimentaire grave contre 15 millions d'hommes, en précisant que dans tous les pays de la région, le taux d'obésité des femmes adultes est supérieur à celui des hommes et dans 19 d'entre eux, le taux d'obésité féminine est supérieur d'au moins 10 points de pourcentage à celui des hommes.

Face à cette situation, les auteurs de ce rapport ont plaidé pour la mise en œuvre de politiques publiques en vue de lutter contre les inégalités et de promouvoir des systèmes alimentaires sains et durables par les pays de la région.

INDE:

Brouillard de pollution sur Delhi après Diwali

La pollution atmosphérique atteignait jeudi l'un de ses pics de la saison dans la capitale indienne New Delhi, au lendemain de la grande fête des lumières hindoues de Diwali et ses traditionnels millions de pétards. Une brume toxique enveloppait au lever du jour les monuments emblématiques de la ville, comme la Porte de l'Inde ou le Fort Rouge, et voilait la visibilité. Une partie des rares habitants se rendant au travail portaient un masque sur le visage pour se protéger. A 08H00 locales (02H30 GMT), l'ambassade américaine à New Delhi affi-

chait une concentration de particules fines (PM2,5) supérieure à 1.000 microgrammes par mètre cube d'air. L'Organisation mondiale pour la santé (OMS) recommande de ne pas dépasser 25 en moyenne journalière. Pour tenter de limiter la détérioration de la qualité de l'air, la Cour suprême indienne n'avait autorisé la vente à Delhi que de pétards considérés comme «propres». Elle avait par ailleurs limité l'usage de pétards à une fenêtre entre 20h et 22h mercredi soir. Mais ces restrictions semblent avoir eu peu d'effet. Les

explosions de pétards, bien que semblant moins répandues que les années précédentes, ont duré jusqu'à tard dans la nuit et épaissi un air déjà vicié. «Pour quelques moments de réjouissances, les gens sont prêts à mettre la planète en danger. C'est dingue», déplorait Pranav Yadav, un étudiant de 19 ans qui allait prendre son métro jeudi matin, un masque devant la bouche.

«J'attendais des gens qu'ils se

préoccupent un peu (de la pollution) mais à ce rythme

tous les enfants de Delhi vont attraper des maladies respiratoires», a-t-il ajouté. A cette

époque de l'année, le froid et l'absence de vent plaquent les polluants au sol et transforment la mégapole de 20 millions d'habitants en «chambre à gaz», selon une expression qui revient souvent dans la bouche des responsables de la ville. Les particules en suspension présentes dans ce «smog» accentuent les risques de maladies cardio-vasculaires et de cancer des poumons. Les plus petites d'entre elles (PM2,5), d'un diamètre égal au trentième de celui d'un cheveu humain, parviennent à s'infiltrer dans l'organisme et le sang, à travers les poumons.

RWANDA:

Lancement d'une campagne contre la malnutrition et le retard de croissance chez les enfants

Le gouvernement rwandais vient de lancer une vaste campagne contre la malnutrition et le retard de croissance chez les enfants de moins de 2 ans dans le cadre du Programme national de développement de la petite enfance (NECDP). Ont annoncé les médias locaux Ciblant 13 districts parmi les plus touchés par la malnutrition chronique, cette campagne vise à stimuler le développement cognitif, physique et socio-affectif des enfants de moins de 2 ans tout en améliorant l'efficacité des interventions à fort impact sur la santé et la nutrition, rapporte la presse

locale. Le taux du retard de croissance chez les enfants au Rwanda, estimé actuellement à 38%, devrait passer à 19% d'ici 2024, selon les chiffres du NECDP. Cette campagne s'attachera aussi à promouvoir l'apprentissage par la pratique afin de tirer des enseignements utiles sur les approches efficaces pouvant être déployées à plus grande échelle. Pour atteindre ses objectifs, le NECDP organisera une mobilisation de masse à travers le pays, ciblant les parents, les bénévoles de la communauté ainsi que les professionnels de santé en vue d'accroître

leurs connaissances en matière de bonnes pratiques. D'après la coordinatrice de NECDP, Anita Asimwe, les principales causes du retard de croissance chez les enfants au Rwanda sont la pauvreté, l'allaitement inadéquat, l'alimentation déséquilibrée pendant la grossesse ainsi que les conflits familiaux.

Par ailleurs, la campagne vise également à sensibiliser le public aux bonnes pratiques en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène en vue de prévenir et réduire les maladies liées à l'hygiène.

RD CONGO:

Ebola se propage à un village contrôlé par des groupes armés

Plusieurs cas d'Ebola ont été identifiés dans un village occupé par des groupes armés «Mai-Mai» dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) où l'épidémie a déjà fait 189 morts, a annoncé mercredi le ministère de la Santé qui espère maîtriser Ebola d'ici fin Novembre, sans donner le nom du village.

L'épidémie s'est propagée dans la zone de santé de Kalunguta «suite à la fuite d'un cas confirmé de Beni vers ce village afin d'échapper aux équipes de la riposte», explique l'autorité sanitaire dans un communiqué.

Dans ce village, trois cas confirmés ont été répertoriés parmi lesquels figure un nouveau-né de six jours d'une femme (cas confirmé), décédée le 4 novembre courant au centre de traitement Ebola de la ville de Butembo dans le Nord de la province du Nord-Kivu.

Pour accéder dans le village, les équipes sanitaires ont négocié avec les «leaders» du village où plusieurs décès ont été recensés durant les semaines précédentes.

Déclarée depuis le 1er Août dernier, cette épidémie a déjà fait 189 morts dont 154 parmi les 270 cas confirmés dans la région, selon un dernier décompte officiel arrêté en date du 5 Novembre courant. L'épidémie touche les territoires de Béni et Lubero (Nord - Kivu) et les localités de Mandima, Tchomia et Komanda dans l'Ituri voisine. Déclarée dans une zone de conflit armé, la maladie grave retient l'attention de l'ONU et son agence spécialisée. Le secrétaire général adjoint de l'ONU en charge des opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix, et le directeur général Organisation mondiale de la Santé (OMS), Tedros Adhanom, sont arrivés lundi à Kinshasa pour une mission conjointe de trois jours en RDC. Au premier jour de leur visite, les deux responsables ont plaidé pour le renforcement de la coopération entre l'ONU et le gouvernement pour mettre fin à l'épidémie à virus Ebola. A Kinshasa, Lacroix et Adhanom ont rencontré le Premier ministre congolais Bruno Tshibala et d'autres membres du gouvernement pour discuter des questions de sécurité et de riposte contre le virus.

L'ONU et l'OMS convaincues des efforts pour éradiquer l'épidémie d'Ebola

L'ONU et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ont affiché jeudi leur conviction que les nouvelles mesures prises pour lutter contre l'épidémie de la maladie à virus Ebola en République démocratique du Congo auront un «impact positif» dans les efforts pour éradiquer cette épidémie. Lors d'une visite conjointe en RDC, le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, et le Secrétaire général adjoint aux Nations unies pour le maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix n'ont pas caché leur optimisme concernant les actions menées pour en finir avec l'épidémie d'Ebola en RDC. «Le fait que nous ayons jusqu'ici empêché la propagation du virus Ebola dans les pays voisins témoigne du travail ardu et de la détermination du personnel de tous les partenaires», a estimé le Dr Tedros dans une conférence de presse conjointe à Kinshasa, ajoutant être «convaincu que, avec le ministère de la Santé, la Monusco (Mission de l'ONU en RDC) et tous nos partenaires, nous pourrons y mettre fin». «Nous sommes confrontés à de nombreux défis, mais il est encourageant et inspirant de constater que nos efforts (...) ont été extrêmement fructueux dans de nombreux points chauds et contribueront à mettre fin à l'épidémie et à sauver des vies», a indiqué de son côté M. Lacroix. Déclarée depuis le 1er Août dernier, cette épidémie a déjà fait 189 morts dont 154 parmi les 270 cas confirmés dans la région, selon un dernier décompte officiel arrêté en date du 5 Novembre courant. L'épidémie touche les territoires de Béni et Lubero (Nord - Kivu) et les localités de Mandima, Tchomia et Komanda dans l'Ituri voisine, une maladie grave qui retient l'attention de l'ONU et son agence spécialisée.

APS

RADIOOTHÉRAPIE

Des antioxydants pour protéger la peau

Lors d'une radiothérapie, il serait possible de protéger la peau par des composés naturels de plante, selon une nouvelle étude scientifique internationale.

Des composés naturels de plantes (l'acide organique caféïque (CA), l'acide rosmarinique (RA) et trans-cinnamique (TCA)) seraient efficaces pour protéger la peau des radiations toxiques d'une radiothérapie, selon les résultats d'une étude publiée dans l'*International Journal of Low Radiation*.

Faurek Lukmanul Hakim de l'université de Nizwa à Oman et les chercheurs de l'université de Nagasaki, au Japon, de l'université Macquarie, en Nouvelle-Galles du Sud en Australie, de l'université Bharathiar en Inde et ceux de l'université Konkuk en Corée du Sud ont révélé l'effet protecteur de trois produits naturels dérivés de plantes pendant la radiothérapie.

L'équipe internationale de chercheurs a étudié les avantages des antioxydants composés d'acides organiques caféïque (CA), d'acide rosmarinique (RA) et d'acide trans-cinnamique (TCA) utilisés à des concentrations non toxiques.

Ils ont testé l'effet protecteur lors d'une radiothérapie de ces composés contre le rayonnement gamma.

Les chercheurs ont constaté que le traitement des cellules de peau humaine avec du CA, du RA et du TCA peut protéger les cellules de 40, 20 et 15% des rayons gamma. Ils suggèrent qu'un effet protecteur découle du fait que ces composés «épongent» les espèces réactives de l'oxygène et les désactivent chimiquement. Ils améliorent aussi les mécanismes de réparation de l'ADN de l'organisme. La radiothérapie qui traite le cancer consiste à exposer le patient ou une tumeur à un rayonnement ionisant par des rayons gamma ou des rayons X. Ce procédé

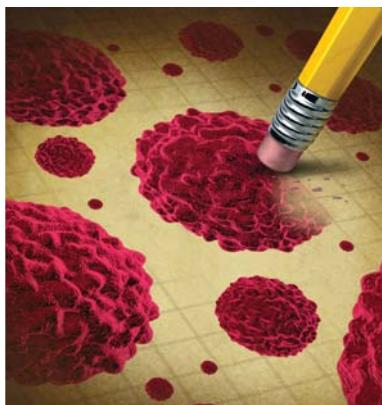


endommage les cellules cancéreuses irrémédiablement. Malheureusement, cette pratique est aussi nocive pour les tissus sains. Elle détériore la peau, provoque la chute des cheveux et parfois même cause le

cancer de la peau. Ce pourquoi les moyens de la protéger sont très recherchés. « Ces composés pourraient être mieux utilisés comme protecteurs de la peau au cours d'une chimio et radiothérapie » expliquent

les chercheurs.

« Mais, d'autres travaux sont en cours pour étudier le potentiel clinique de ce mélange de trois produits naturels » concluent-ils.



Un cas de cancer guéri par la rougeole

Une femme de 49 ans a été guérie d'un cancer de la moelle osseuse après avoir reçu une injection massive du virus de la rougeole.

Deux patientes américaines atteintes d'un cancer de la moelle osseuse pour lequel les différentes thérapies s'étaient révélées inefficaces ont accepté de participer à une étude clinique sur la virothérapie. Ces deux patientes ont donc reçu une dose massive de virus modifié de la rougeole capable de cibler les cellules cancéreuses. Une dose réellement massive car chacune aurait pu être utilisée pour vacciner 10 millions de personnes.

L'une, une patiente âgée de 49 ans, est en rémission depuis 6 mois, après disparition de la tu-

meur. La seconde a réagi positivement à ce traitement avec une réduction des cellules cancéreuses mais n'a pu être guérie.

Virologie anti-cancer : la première étude clinique

Il s'agit de la première étude clinique à montrer la faisabilité d'une virothérapie contre des cancers ayant fait des métastases», a souligné le Dr Stephen Russell, un hématologue de la Mayo Clinic dans le Minnesota (Etats-Unis), principal co-développeur de cette thérapie anticancéreuse avec des virus.

La virologie anti-cancer n'est pas réellement nouvelle, car ce

type de traitement remonte aux années 1950. Cette piste thérapeutique est de plus en plus étudiée car les chercheurs ont découvert que les virus dits oncotiques (virus anti-cancéreux) sont capables de provoquer la mort des cellules cancéreuses tout en épargnant les cellules saines.

Pour l'heure, seuls les Etats-Unis proposent ce type de thérapie aux patients et cette première étude clinique est réellement encourageante. Car c'est la première fois qu'un patient atteint d'un cancer invasif est en rémission complète après l'injection d'une seule dose massive de virus.

0 novembre 2018

Le manque de sommeil crée des faux souvenirs

Priver son cerveau de sommeil pourrait le rendre incapable d'enregistrer, selon une nouvelle étude scientifique américaine.

Le manque de sommeil déforme les souvenirs, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue *Science*. En effet, un cerveau privé de repos aurait même tendance à modifier la mémoire et inventer de nouveaux souvenirs.

Les chercheurs de la Michigan State University et de l'Université de California Irvine ont voulu comprendre les facteurs qui affectent la mémoire et qui encouragent la création de faux souvenirs.

Ils ont examiné la relation entre la durée du sommeil à court et moyen terme et la privation totale de repos sur les fonctions cognitives, en particulier la mémoire et les faux souvenirs.

Les volontaires ont dû observer le film d'un camioncible. Les scientifiques ont analysé comment ils reconstruisaient ces images après privation de sommeil.

Les chercheurs ont constaté qu'il suffisait de diminuer la durée du repos de 5 heures par jour pour que le cerveau modifie les informations du camioncible et crée des faux souvenirs.

« La privation de sommeil freine la formation de nouvelles dendrites, les portes d'entrées des neurones qui traitent et relaient l'information d'un neurone à l'autre, ou cette formation de nouvelles dendrites est associée à l'apprentissage et à la plasticité du cerveau », explique Steven J. Frenda, du département de psychologie de l'Université de Californie Irvine.

Faux souvenirs mais aussi maladies chroniques

Les troubles du sommeil touchent aujourd'hui 20 % de la population des pays industrialisés. En France, une personne sur trois déclare souffrir d'un trouble du sommeil et 15 % disent rencontrer régulièrement des problèmes d'insomnie. Ils sont responsables d'enormément de troubles de santé : accidents cardiaques et doivent être considérés comme une épidémie de santé publique. La carence en sommeil peut être responsable d'accidents de voiture, de catastrophes industrielles, de troubles métaboliques et de problèmes cardiaques. De plus, les personnes en manque de sommeil ont un risque plus élevé de développer des maladies chroniques comme l'hypertension, le diabète, la dépression, l'obésité et le cancer. Ils subissent aussi une mortalité accrue.

Cancer : comprendre son évolution grâce à un test sanguin

Des chercheurs américains ont mis au point une technique pour remonter la chronologie des métastases d'un patient. Une prise de sang suffit à déterminer comment les tumeurs sont liées entre elles et reconstruire l'évolution du cancer.

Un nouveau test, plus rapide que l'ancien, permettra de déterminer la chronologie du développement de métastases. Le but : comprendre la façon dont la tumeur s'est répandue dans l'organisme du malade grâce à une simple prise de sang. Le travail menant à ce résultat a été effectué par les chercheurs de l'hôpital général du Massachusetts, aux Etats-Unis. L'étude en question a été publiée par la revue de l'Académie des sciences américaine (*PNAS*).

« On réussit à reconstruire l'arbre généalogique de toutes les métastases d'un patient, on pourra déterminer comment les différentes tumeurs sont liées les unes aux autres et reconstruire l'évolution du cancer », explique Kamila Naxerova, auteure principale de l'étude. Connaitre la façon dont les cellules se sont répandues dans le corps des malades devrait permettre de développer des thérapies plus efficaces et mieux adaptées.

Une méthode rapide et peu coûteuse

Pour l'étude, 22 personnes atteintes d'un cancer au colon ont subi le test. Cette analyse a permis de déterminer « l'arbre généalogique » de la tumeur primitive en remontant par les cellules métastatiques. La technique précédente consistait en une analyse génétique de l'ensemble de la tumeur, longue et difficile à réaliser, alors que les chercheurs du Massa-



chussets se sont concentrés sur des fragments d'ADN très sensibles aux mutations.

« Nous appliquons maintenant cette méthodologie pour répondre à des questions importantes sur un plan clinique concernant la

biologie des métastases chez un plus grand nombre de patients. Il s'agit d'une méthode rapide et peu coûteuse que l'on pourrait appliquer sur de nombreuses autres tumeurs », conclut la scientifique.

Des tatouages au henné pour mieux supporter la chimio

Une association canadienne propose aux femmes ayant subi des séquelles dues à la chimiothérapie de leur faire une couronne de henné. Les chimiothérapies peuvent empêcher le corps de bloquer l'activité des cellules-souches du cheveu et provoquer sa chute. Pour beaucoup de patientes, cet effet secondaire de la chimiothérapie anticancéreuse est un moment pénible à surmonter. Avec la perte des cheveux, les femmes

se voient comme dépossédées d'une partie de leur féminité. C'est pourquoi certaines ont un handicap au quotidien. Pour aider les femmes à passer ce cap, une association canadienne nommée Henna Heals. Les photos réalisées sur le site de l'association montrent des tatouages au henné sur le crâne nu des patientes. Une idée originale qui démontre que les perpèques et les foulards, trop associés à la maladie. « Le henné est un

véritable coup de pouce vers la guérison », explique Frances McLean, fondatrice de Henna Heals. Les photos réalisées sur le site de l'association <http://www.hennahelps.ca/> montrent des œuvres d'art. Les femmes peuvent facilement changer de tête une fois la chimio terminée ; la couleur de la peau change que deux semaines. Le coût du tatouage est de 100 dollars (environ 72 euros). 10 % des

bénéfices sont reversés à une association qui finance ces tatouages pour les personnes qui n'ont pas les moyens de s'offrir.

Les initiatives touchantes de soutien des personnes atteintes de cancer se multiplient. Récemment des femmes sud-africaines ont ému la Toile en rasant leur chevelure en signe de soutien pour leur amie atteinte d'un cancer du sein.

Plus de 2 500 travailleurs du World Trade Center ont un cancer



(World Trade Center Health Program). Celui-ci a examiné 37 000 policiers, travailleurs de la construction, employés des ser-

vices d'assainissement et de la ville, et bénévoles. De l'avis de plusieurs scientifiques, l'inhalation des poussières et des toxines liées aux

débris des tours seraient à l'origine du développement de cancers en particulier celui de la thyroïde, de la prostate, leucémie et myélome multiple (cancer hématologique qui se développe dans la moelle osseuse).

Peu d'indemnisations

Voté en 2010, le programme de santé du World Trade Center est censé prendre en charge les soins médicaux des volontaires ayant été exposés aux particules toxiques sur le site des attaques, 1145 participants ont demandé à être indemnisés auprès du fond fédéral des victimes (9/11 Victims Compensation Fund) avant le 30 juin dernier. Sur ce total, seuls 881 ont été déclarés éligibles. Et selon le *New York Post*, 15 d'entre elles se sont réparties « un total de 50,5 millions de dollars, en sommes allant de 400 000 à 4,1 millions de dollars ».

ONU: Le processus électoral en Libye devrait démarrer au printemps 2019

L'émissaire des Nations unies pour la Libye, Ghassan Salamé, a indiqué jeudi que le processus électoral dans le pays devrait démarrer au printemps 2019 après la tenue d'une conférence nationale en début d'année. «La conférence nationale devrait tenir dans les premières semaines de 2019.

Le processus électoral qui en découlera devrait commencer au printemps 2019», a affirmé M. Salamé à Tripoli, lors d'une vidéoconférence avec le Conseil de sécurité de l'ONU.

Cette conférence nationale réunissant les différents acteurs libyens avait été repoussée, mais «les conditions sont désormais plus propices», a assuré M. Salamé.

Le processus électoral vise à mettre fin à une interminable et chaotique période de transition en Libye en proie à l'anarchie depuis la chute en 2011 du régime de Mouammar El Gueddafi.

L'émissaire spécial pour la Libye avait souligné que «seuls les Libyens décideront de leur destin politique», les exhortant «œuvrer en faveur de l'unification des institutions de l'Etat afin de surmonter la crise actuelle».

UNION AFRICAINE: 45 dirigeants attendus au 11^e sommet extraordinaire

Le ministère éthiopien des Affaires étrangères a déclaré, jeudi, que 45 dirigeants sont attendus au 11^e sommet extraordinaire des chefs d'Etat de l'Union africaine (UA), prévu les 17 et 18 novembre au siège de l'organisation à Addis-Abeba. Dans un communiqué de presse, le ministère éthiopien a indiqué que «les dirigeants africains discuteront de la nécessité de procéder à des réformes de la Commission de l'UA, de rendre l'organisation continentale plus efficace pour répondre aux besoins de ses 55 Etats membres et de rendre l'UA capable de faire face aux problèmes régionaux et internationaux», ont ajouté des médias éthiopiens.

Les dirigeants discuteront notamment des progrès réalisés en ce qui concerne les objectifs d'intégration économique et politique continentale présentés dans l'Agenda 2063 de l'UA, ont poursuivi les mêmes sources.

Le 11^e sommet extraordinaire sera présidé par une réunion des ministres des 55 Etats membres de l'UA les 14 et 15 novembre, qui fixera l'agenda du sommet, a précisé le communiqué de la diplomatie éthiopienne.

Le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, a réitéré récemment que des progrès importants avaient été enregistrés depuis le lancement du processus de réforme du bloc en janvier 2017. «La rationalisation de nos méthodes de travail a donné lieu à une plus grande efficacité dans la conduite des affaires de notre Union.

Les progrès vers l'autonomie financière ont établi les conditions d'une meilleure possession de nos politiques et efforts.

L'amélioration en cours de la représentation des jeunes et des femmes au sein de la Commission y insufflera un plus grand dynamisme et plus d'innovation.

Il faut toutefois reconnaître qu'il reste encore beaucoup à faire», a souligné M. Faki Mahamat.

«Les objectifs ambitieux de l'Agenda 2063 de l'UA nécessitent, pour leur réalisation, une Union plus fonctionnelle et plus efficace», a-t-il fait savoir.

LIBYE - ONU: Les Libyens appelés à œuvrer en faveur de l'unification des institutions de l'Etat

Le gouvernement d'union national libyen, soutenu par l'ONU, déploie des efforts constants pour parachever le processus de règlement de la crise libyenne en joignant ses efforts à ceux de l'ONU dont l'émissaire spécial Ghassan Salamé a appelé les Libyens à œuvrer en faveur de l'unification des institutions de l'Etat.

L'émissaire spécial pour la Libye a souligné que «seuls les Libyens décideront de leur destin politique», s'exprimant en marge d'une réunion avec le ministre tunisien des Affaires étrangères, Khaled Jhinaoui, à Tunis.

M. Salamé a en outre exhorté les Libyens à «œuvrer en faveur de l'unification des institutions de l'Etat afin de surmonter la crise actuelle», précisant que «les Libyens eux-mêmes devaient aider à décider du destin politique du pays».

L'envoyé des Nations unies a indiqué qu'il compte soumettre jeudi un rapport au Conseil de sécurité des Nations Unies portant sur les résultats des récents efforts de l'ONU pour la résolution de la crise libyenne qui dure depuis des années.

La Mission d'appui des Nations unies en Libye avait annoncé en septembre dernier que les différentes parties libyennes avaient convenu d'un plan appelant au retrait de toutes les factions armées de la capitale Tripoli.

Lors de leur réunion, M. Salamé et M. Jhinaoui ont exprimé l'espérance que la conférence internationale de Palerme sur la Libye, prévue les 12 et 13 novembre dans la ville italienne, serait «un pas en avant vers la recherche d'une solution pacifique à la crise en cours dans le pays».

Le chef de la diplomatie tunisienne a souligné également que «la stabilité en Libye revêt une importance majeure pour la Tunisie».

M. Jhinaoui a fait part, à cette occasion, de sa satisfaction quant aux efforts fournis par M. Salamé pour concrétiser le récent accord de cessez-le-feu à Tripoli, affirmant que «la Tunisie appuie fortement ces efforts onusiens pour raviver l'économie libyenne et parvenir à une résolution politique globale en harmonie avec la feuille de route des Nations Unies».

Dans ce sillage, la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (Manul) a salué l'adoption fin octobre par le chef du gouvernement d'union national libyen, Fayez Al-Sarraj d'un plan de sécurisation du Grand Tripoli, qui a été le théâtre d'affrontements ayant fait au moins 115 morts. Le Conseil présidentiel



du gouvernement d'union libyen a entamé la mise en œuvre des dispositions en matière de sécurité dans le cadre de l'unification des institutions de sécurité de l'Etat, afin de placer la Libye dans une phase de stabilité permanente après les tensions survenues dans le pays.

Conférence internationale sur la Libye

Pour sa part, le président du Haut conseil d'Etat libyen, Khalid Al-Machri, a déclaré que le Conseil réagira positivement en tenant compte des résultats de la Conférence internationale de Palerme prévue les 12 et 13 novembre, destinée à trouver une issue à la crise libyenne, ont rapporté des médias locaux.

Cet engagement du responsable libyen a été pris lors d'une réunion, mardi, avec l'ambassadeur des Pays-Bas en Libye, Lars Tomers, au siège du Haut conseil à Tripoli, a indiqué un communiqué, ajoutant que les relations bilatérales et les derniers développements en Libye ont été abordés lors des discussions entre les deux parties.

Khaked Al-Machri a salué, à l'occasion, les efforts des Pays-Bas, qualifiés de «positifs» dans le dossier libyen et sa «contribution à la coordination de la première réunion entre les deux chambres d'Etat et les députés et le rappro-

chement de leurs points de vue», a ajouté la même source.

«Le Conseil suprême de l'Etat libyen mettra en œuvre ce qui sera convenu lors de la Conférence de Palerme et prendra des mesures positives comme à la Conférence de Paris», a ajouté le communiqué.

L'ambassadeur néerlandais a affirmé que son pays était prêt à «aider et à soutenir les autorités libyennes pour sortir le pays de l'insécurité, en particulier en ce qui concerne le dossier politique et économique». Il a ajouté que «les Pays-Bas seront représentés au niveau ministériel à la Conférence de Palerme, en espérant que les résultats de la Conférence seront solides et positifs».

Le gouvernement italien a intensifié, ces derniers jours, ses contacts concernant la convocation d'une Conférence internationale sur la Libye, qui se tiendra, dans la ville de Palerme sur l'île de Sicile.

Dans le cadre des préparatifs de la Conférence, Rome a déjà reçu les principaux dirigeants libyens, dont le président du Conseil présidentiel Fayez Al-Sarraj, le commandant en chef des forces armées, Khalifa Haftar, le président de la Chambre des représentants (Parlement), Aguila Saleh, le président du Haut Conseil d'Etat, Khaled Al-Mechri ainsi que l'Envoyé de l'ONU en Libye, Ghassan Salamé.

RD CONGO: 17 hommes armés tués au Kasaï dans une opération militaire



d'autres miliciens ont été capturés», a-t-il indiqué.

M. Tshibangu a salué cette opération de l'armée qui «libère la population des tracasseries des miliciens qui ont décapité plusieurs personnes» dans la région. L'opération militaire a eu lieu

mercredi, selon le capitaine Désiré Bidwaya, responsable local de la police qui aussi confirmé le bilan humain. Les personnes capturées sont «gardées à l'Etat major de l'armée en attendant leur transfert à Kananga.

L'armée a récupéré

quelques armes de guerre et des fusils de chasse calibre 12», a-t-il ajouté. Une opération militaire est en cours dans la région, selon des sources militaires qui redoutent une réorganisation du groupe milicien Kamwina Nsapu dans le Kasaï. La région du Kasaï (centre de RDC) a basculé dans la violence en 2016 après la mort du chef traditionnel Kamwina Nsapu, tué dans un assaut des forces de sécurité congolaises après s'être ouvertement opposé au pouvoir de Kinshasa. Les violences ont fait environ 3.000 morts - dont deux experts de Nations unies qui enquêtaient ce conflit -, et le déplacement de plus d'un million de personnes, selon l'ONU.

APS

MI-MANDAT 2018: 2 femmes musulmanes élues au Congrès américain, une première

Pour la première fois, deux femmes musulmanes sont élues au Congrès américain, Ilhan Omar (36 ans) d'origine somalienne, pour la circonscription démocrate du Minnesota et Rashida Tlaib, d'origine palestinienne pour le Michigan, lors des élections américaines de mi-mandat (Midterms) cruciales pour l'avenir politique des Etats-Unis.

Rashida Tlaib, première femme musulmane à remporter un siège à la Chambre des représentants dans l'Etat du Michigan, a exprimé sa «fierté et sa «satisfaction» à la suite de cette victoire en tant que première femme musulmane d'origine palestinienne, ont rapporté des médias.

Tlaib a déclaré après sa victoire que «ses proches en Palestine ont suivi de près les résultats des élections et ont versé des larmes de joie».

«J'ai travaillé depuis de longues années pour remporter un siège à la Chambre des représentants, d'autant plus que je suis la première femme musulmane palestinienne qui accède à ce siège», a-t-elle ajouté.

La victoire de Tlaib, candidate du 13ème district du Michigan, était garantie en raison de l'absence d'un rival républicain. Quant à Ilhan Omar, membre du Parti démocrate du Minnesota, qui a remporté un siège à la Chambre des représentants des Etats-Unis, il s'agit de la première femme musulmane voilée à remporter un tel siège.

«J'ai célébré les résultats des élections avec ma famille et tous ceux qui m'ont soutenu lors de ma campagne électorale», a-t-elle déclaré devant la foule de ses partisans à la suite de sa victoire, faisant savoir qu'elle était venue aux Etats-Unis à l'âge de 12 ans, après avoir vécu dans des camps de réfugiés pendant quatre ans.

«Il fait très froid à l'Etat du Minnesota, mais le cœur de ses habitants est rempli de chaleur et de compassion.

Ils n'ouvrivent pas seulement leurs portes aux réfugiés, mais ils les envoient aux plus hauts postes de Washington», a-t-elle poursuivi. Ilhan Omar, candidate du 5ème district, l'a remporté en devançant sa rivale républicaine, Jennifer Zielinski, devenant ainsi la deuxième femme musulmane et la première femme voilée à intégrer la Chambre des représentants. Le Conseil des Relations Américano-Islamiques a félicité les deux dames musulmanes après leur victoire à la Chambre des représentants.

«La victoire de Tlaib et d'Omar a rappelé aux enfants musulmans qu'ils sont capables de tout faire grâce à la détermination», indique le Conseil dans un communiqué, repris mercredi par des médias. Les démo-



crates ont repris mardi le contrôle de la Chambre des représentants, alors que les républicains ont conservé le Sénat lors d'un vote divisé qui a vu pour la première fois l'élection de deux amérindiennes et deux femmes musulmanes au Congrès.

Le parti de l'ex-président Barack Obama vient d'obtenir les 218 sièges qui lui confèrent la majorité à la Chambre des représentants, alors que le décompte des voix se poursuit pour les sièges restants.

Les républicains ont remporté jusqu'ici 198 sièges.

Les Américains ont voté mardi pour élire l'intégralité de la Chambre des représentants et un tiers du Sénat, un scrutin dans lequel les démocrates étaient donnés favoris pour reprendre le Contrôle de la première chambre du parlement. Au total, 116 femmes ont été élues lors de cette journée cruciale pour l'avenir des Etats-Unis.

«Un record historique notamment marqué par l'arrivée de deux élues musulmanes et de deux amérindiennes», a commenté mercredi, le Figaro. Au total 36 sièges de gouverneurs étaient en jeu dans ce scrutin décisif, dont neuf se jouaient sur un quota ou double à l'instar des Etats de Floride, de la Géorgie, de l'Ohio et du Wisconsin remportés en 2016 par le président Trump.

Importante victoire pour les démocrates

Les démocrates ont consenti des progrès importants ces derniers jours leur permettant de remporter la majorité des 435 sièges de la Chambre des représentants, selon plusieurs

analyses relayées par la presse américaine.

En effet, les démocrates eu la majorité, et devront désormais détenir une partie des leviers du pouvoir à Washington après avoir perdu en 2016 toute majorité au Congrès.

La victoire constitue, à ce titre, «un revers considérable» pour le chef de la Maison Blanche dans la mesure où les démocrates vont disposer de l'autorité nécessaire pour contrôler l'administration de Donald Trump et faire avancer l'enquête sur l'affaire de l'interférence présumée de la Russie dans l'élection présidentielle de 2016.

Selon CNN, une chambre contrôlée par les démocrates pourrait voir le débat autour d'une procédure de destitution du président Trump s'intensifier, en dépit des déclarations des leaders démocrates au Congrès écartant cette possibilité.

Réagissant au cours de la soirée électorale, le président Trump a choisi de célébrer la victoire des républicains au Sénat, revendiquant dans un tweet «un immense succès» pour le Grand Old Party.

De son côté, la cheffe de la minorité démocrate à la Chambre, Nancy Pelosi, a affirmé que la nouvelle majorité «euverrait à contrôler la Maison Blanche, améliorer les soins de santé, réduire le coût des médicaments et protéger des millions d'Américains avec des problèmes de santé préexistants».

«Aujourd'hui, il ne s'agit pas que de démocrates et de républicains.

Il s'agit de rétablir les mécanismes de contrôle constitutionnel au sein de l'administration Trump», a déclaré Mme Pelosi.

PRÉSIDENTIELLE À MADAGASCAR: Des irrégularités mais «très marginales»

Les observateurs de l'Union européenne (UE) ont estimé vendredi «très marginales» des irrégularités lors du premier tour de l'élection présidentielle à Madagascar, alors que la veille un ancien chef de l'Etat les avaient jugées «nombreuses» selon des médias.

«Les irrégularités sont très marginales.

Il n'y a pas eu d'impact de ce que nous avons constaté sur le résultat des élections», a déclaré le chef de la mission des observateurs de l'UE, Cristian Preda, signalant entre autres, «deux cas» de bourrage d'urnes, sur un total de quelque 25.000 bureaux

de vote. «Ce que nous avons constaté comme difficultés et anomalies, ce sont des questions plutôt d'ordre logistique, d'organisation qui n'ont pas eu d'impact sur la crédibilité des élections», a-t-il fait savoir lors d'une conférence de presse. Pour Preda, «toute irrégularité signalée doit être traitée par la justice».

La cheffe de délégation du Parlement européen, Lidia Geringer, a quant à elle estimé que cette présidentielle est «un peu l'élection de la dernière chance» pour le développement de Madagascar et la consolidation de la démocratie.

Jeudi, l'ancien chef de

l'Etat Hery Rajaonarimampianina (2014 - 2018), candidat à la présidentielle, a dénoncé de «nombreuses irrégularités» lors de l'élection de la veille et prévenu qu'il ne «laisserait pas la population se faire dérober son vote». Selon des résultats provisoires officiels très partiels de l'élection, portant sur 291 des 24.852 bureaux de vote, Rajaonarimampianina a obtenu 3,29% des voix.

Selon la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), qui a annoncé vendredi les résultats provisoires qui portent sur 1.350 des

quelque 25.000 bureaux de vote, Andry Rajoelina arrive en tête (42,86%), devant Marc Ravalomanana (40,18%) et Hery Rajaonarimampianina (4,38%).

Les trois hommes ont déjà occupé la magistrature suprême depuis le début des années 2000.

Madagascar, grande île de l'océan Indien, connaît régulièrement des crises politiques depuis son indépendance en 1960.

En 2002, Marc Ravalomanana avait été déclaré vainqueur de la présidentielle au terme de près de sept mois d'une crise politico-militaire.

PALESTINE: Nouvel acte d'apaisement à Gaza avec le paiement de salaires des fonctionnaires

De longues queues d'employés palestiniens se sont formées vers la fin de l'après-midi à Gaza pour toucher des salaires financés par le Qatar, dans le cadre des efforts visant à dissiper les tensions dans et autour du territoire. Des dizaines de Palestiniens se sont pressés dans les bureaux de poste à travers la bande de Gaza pour percevoir au moins une partie de leur salaire, exhibant ensemble devant les photographes plusieurs billets de cent dollars, à Rafah (sud) par exemple.

Au total, ce sont 90 millions de dollars qui doivent être distribués en six tranches mensuelles de 15 millions, financés par le Qatar selon le Hamas, principalement pour payer les fonctionnaires du mouvement terroriste au pouvoir dans l'enclave éprouvée par les guerres et le blocus. Les autorités d'occupation israélien qui contrôle tous les accès au territoire en dehors de la frontière égyptienne, a laissé jeudi soir l'ambassadeur du Qatar à Gaza, Mohammed Al-Emadi, franchir le point de passage d'Erez entre Israël et l'enclave avec des valises d'argent en liquide, dont indiqué sous le couvert de l'anonymat une source au sein des autorités du Hamas et une source palestinien à la frontière. Le Qatar, qui n'a pas de relation diplomatique avec Israël, est un soutien de longue date du Hamas. L'opération s'inscrit dans les efforts déployés, notamment par le voisin égyptien et l'ONU, en vue d'une trêve durable entre Israël et le Hamas, après des mois de violences qui ont ravivé le spectre d'un quatrième conflit depuis 2008. Le paiement des fonctionnaires du Hamas passe pour un important facteur de détente. Depuis des mois, ces salariés ne sont plus payés que sporadiquement, ce qui ajoute aux crispations.

MOSCOU - AUTRICHE: Les autorités russes convoquent l'ambassadeur autrichien à Moscou

L'ambassadeur autrichien à Moscou Johannes Eigner a été convoqué hier au ministère russe des Affaires étrangères suite à l'annonce par Vienne qu'un ex-colonel de son armée est soupçonné d'espionnage pendant des décennies «pour le compte de la Russie», a fait savoir le ministère russe des Affaires étrangères. «L'ambassadeur autrichien sera convoqué vendredi au ministère russe des Affaires étrangères», a indiqué un porte-parole du ministère, cité par des médias. Le chancelier autrichien, Sebastian Kurz a annoncé plus tôt vendredi qu'un colonel de l'armée, aujourd'hui à la retraite, était soupçonné d'avoir mené «des activités d'espionnage pour le compte des services de renseignement russes» dès les années 90 et aurait poursuivi ses activités jusqu'à cette année, selon des médias. Parallèlement, le chargé d'affaires de la Russie à Vienne a été convoqué par le ministre autrichien des Affaires étrangères, Karin Kneissl, qui a annulé un déplacement prévu en Russie début décembre prochain, selon Kurz, précisant qu'une enquête judiciaire avait été ouverte. Le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, s'est quant à lui, dit «désagréablement surpris» par l'absence de requête de la part de Vienne pour faire la lumière sur la situation autour de l'ex-colonel autrichien soupçonné d'espionnage en faveur de Moscou, a rapporté l'agence de presse Sputnik.

«Depuis toujours, la coutume veut que, si un pays a des préoccupations concernant les agissements de l'autre, il convient de faire une requête directe pour obtenir des clarifications», a indiqué le responsable russe. Cette annonce intervient alors que Vienne avait, plus tôt dans la journée, convoqué l'ambassadeur russe dans le cadre de la même affaire. Le journal autrichien Kronen Zeitung a plus tôt affirmé que «l'espion présumé aurait été arrêté». A en croire le média, l'homme «était chargé de collecter des données concernant l'armée de l'autriche, ses systèmes d'artillerie, la crise migratoire ainsi que des informations détaillées sur de nombreux militaires autrichiens de haut rang. Toutes les deux semaines, il aurait été en relation avec son contact russe, à savoir avec un homme appelé Youri». Les accusations d'espionnage visant la Russie se sont multipliées ces dernières années dans un contexte de vives tensions avec les Occidentaux sur l'Ukraine, la Syrie, les accusations d'ingérence dans les élections américaines de 2016 et de cyberattaques mondiales, ainsi que l'empoisonnement de l'ex-agent russe en Angleterre, Sergei Skripal et sa fille Loulia.

FRANCE - ALGÉRIE

En France, il faut aborder «sans regimber» l'histoire de la colonisation

En France, il serait «grand temps» de rompre avec la distillation «parcimonieuse» dans les programmes scolaires en envisageant d'aborder, «sans regimber», l'histoire réelle de la colonisation, a affirmé l'historienne Michèle Riot-Sarcey.

«Il ne suffit pas de mentionner le fait colonial, mais de rompre définitivement ce long silence ponctué de tentatives désastreuses d'enseigner «les effets positifs de la colonisation», a-t-elle souligné dans une tribune publiée jeudi soir par Libération.

L'historienne, fondatrice en 2005 du Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire (CVUH), appelle à mettre au jour les «multiples faits» de résistances qui «n'ont cessé de ponctuer le temps colonial», soutenant que «rompre le silence, n'est pas l'équivalent d'un prêche pour une réconciliation des mémoires (les mémoires ne se commandent pas)».

L'auteure du «Procès de la liberté» (La Découverte, 2016) et coordinatrice de l'ouvrage collectif «De la catastrophe» (éd. du Détour, 2018), plaide pour que les élèves reçoivent des comptes rendus d'une «conflictualité dans le temps long des insurrections et des résistances».

«En effet, quel que soit son âge, l'élève a besoin de référence positive à laquelle il peut s'identifier», a-t-elle dit, relevant que les années de silence «ne peuvent être compensées par la reconnaissance tardive et sélective des morts sous la torture».

Selon elle, les héritiers des victimes du massacre du 17 octobre 1961 des Algériens à Paris, «événement à propos duquel on a tant tardé à dévoiler la part maudite de la police française et donc de



l'Etat», réclament «la reconnaissance d'un combat juste». «Comment ont-ils pu réagir aux déclarations récentes d'Emmanuel Macron sur la vérité de la mort de Maurice Audin ? Combien sont-ils encore à attendre ce dévoilement si parcimonieux ? Des milliers selon les historiens», a-t-elle expliqué, rappelant qu'avant eux, Jean-Luc Einaudi, «peu

apprécié» par l'Académie, avait révélé la pratique «illégalement» de l'armée française.

«La mémoire du passé, on le sait, est moteur d'histoire, rendre accessible et visible les stigmates de celui-ci est de la responsabilité de tous pour éviter de nourrir les ressentiments», a-t-elle dit, appelant à réviser l'esprit des programmes scolaires en France. «Or, si

nous voulons accorder justice à tous ceux et celles qui attendent en vain une prise en compte de leur histoire, c'est-à-dire la nôtre, il serait bon de réviser l'esprit des programmes scolaires qui relègue à la marge cette partie éminemment nationale du passé», a-t-elle soutenu.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière

Direction de la Santé et de la Population de la wilaya de Tiaret

Etablissement Public Hospitalier de Ksar-Chellala

Avis de recrutement

La Direction de l'Etablissement Public Hospitalier de Ksar-Chellala annonce l'ouverture des Concours, pour le recrutement des grades suivants :

Grade	Nature du recrutement	Conditions d'accès	Conditions de participation et diplôme exigé	Nature de postes ouverts	Affectation
Médecin Généraliste de Santé publique	Concours sur titre	Diplôme Doctorat en médecine	Médecine générale	07	EPH Ksar-Chellala
Pharmacien en santé publique	Concours sur titre	Diplôme pharmacien	Pharmacien	01	EPH Ksar-Chellala
Attaché de laboratoire de santé publique	Concours sur titre	Diplôme de technicien supérieur ou d'un titre reconnu équivalent	Spécialités : Microbiologie, Parasitologie, Physiologie animale, Génétique, Biologie de la reproduction, Biologie cellulaire, Biochimie Neurobiologie moléculaire, Physiologie pathologie, Génie biologique, Ecologie et environnement, Contrôle de qualité et analyses, Génie pharmaceutique et biochimie, Pathologie, Ecologie animale, Sciences du végétal et biotechnologie	02	EPH Ksar-Chellala
Administrateur	Concours sur titre	Diplôme de Licence ou d'un titre reconnu équivalent	Spécialités : Science juridiques et administratives, Sciences économiques, Sciences financières, Sciences commerciales, Sciences de gestion, Sciences politiques et relations internationales, Sociologie (sauf spécialité : sociologie éducative), Psychologie (spécialité : travail et organisation), Sciences de l'information et de la communication (sauf spécialité : presse écrite et audio-visuel), Sciences islamiques spécialité : Charia et Droit.	01	EPH Ksar-Chellala
Psychologue de la santé publique	Concours sur titre	Diplôme de Licence ou d'un titre reconnu équivalent	Spécialités : Psychologie clinique	01	EPH Ksar-Chellala
Ingénieur d'Etat en informatique	Concours sur titre	Diplôme d'Ingénieur d'Etat ou d'un titre reconnu équivalent	Spécialités : Informatique	01	EPH Ksar-Chellala

1- Dossier exigé :

- Une demande manuscrite ;
- Une copie certifiée conforme à l'original du titre, diplôme ;
- Une copie de l'attestation certifiée conforme à l'original justifiant la situation vis-à-vis du Service National ;
- Une copie certifiée conforme à l'original de la Carte d'identité Nationale ;
- Attestations justifiant l'Expérience Professionnelle acquise par le candidat dans la Spécialité visées la CNAS pour le secteur public et privé.

- Relevé de notes de la dernière année des études

- Fiche d'information remplie par le candidat

2- Délais des Inscriptions et dépôt de dossier :

Les dossiers d'inscriptions doivent être adressés ou déposés au siège de la Direction de l'Etablissement Public Hospitalier de Ksar-Chellala, dans un délai de Quinze (15) Jours du travaille à compter de la première publication dans la presse écrite.

3- Tout dossier incomplet ou arrivé hors délais d'inscription ne sera pas pris en considération.

23^eSILA:

Public nombreux et prix élevé des ouvrages

Le 23e Salon international du livre d'Alger (Sila), qui prend fin ce soir, aura connu comme chaque année une grande affluence du public, alors même que les prix des ouvrages proposés étaient sensiblement plus élevés comparativement aux précédentes éditions du salon.

Les stands accueillant quelque mille éditeurs entre algériens et étrangers auront connu une grande affluence du public, intégrée par les ouvrages spécialisés, surtout le livre technique, malgré les prix affichés. Un nombre important d'ouvrages, importés ou publiés en Algérie, ont vu leur prix considérablement augmenté, jusqu'à 70% pour certaines anciennes publications exposées de nouveau cette année, a-t-on constaté.

Comme à l'accoutumée, les vacances d'automne auront permis à un grand nombre d'élèves de visiter le salon ou de prendre part à des excursions organisées par des écoles et associations de villes de l'intérieur de l'Algérie.

Les visiteurs du salon ont également été relativement nombreux cette année à assister aux différentes rencontres thématiques organisées en marge de l'exposition du Sila comme la rencontre animée par l'écrivain chinois Mo Yan, lauréat du prix Nobel de littérature en 2012, celle de l'universitaire Ahmed Djebbar ou encore la conférence animée par Khaled Bentounes, un dignitaire soufi.

La Chine, invité d'honneur de cette édition a pris part au salon avec une délégation de 150 hommes de lettres et de culture dont le Nobel de littérature qui a été décoré, à cette occasion, de la Médaille de l'Ordre du mérite national «Athir», décernée par le



président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Le programme des estrades dédiées aux écrivains étrangers, a été boudé par les visiteurs qui lui ont préféré les séances dédicaces, occasion pour de nombreux lecteurs de rencontrer leurs auteurs. Aussi y avait-il foule chez les éditeurs de Waciny Laredj, Amine Zaoui, Kamel Daoud ou encore de Yasmina Khadra, comme dans les stands de maisons qui ont parié sur de plus jeunes plumes.

Les éditeurs étrangers spécialisés dans la littérature anglo-saxonne et le livre technique étranger ont, comme chaque année, fait le plein des visiteurs de ce 23^e Sila.

Le Sila 2018 semble aussi avoir été stimulé par une dynamique éditoriale notable qui s'est traduite par un grand nombre de

nouvelles publications littéraires, des premières expériences d'écriture pour la plupart, éditées pour l'occasion et dont il faudra confirmer la qualité.

Le salon a également accordé des espaces à différentes institutions du secteur de la Culture à l'exemple du Théâtre national algérien, de l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (Onda), ou encore à des centres de recherches scientifiques du ministère qui se sont limités à exposer leurs publications.

Ce Sila a également connu quelques couacs: insuffisances en matière de signalisation des stands, horaires de fermeture du centre de presse, et irrégularité dans la distribution de la gazette quotidienne du salon.

=Une promotion aléatoire=
Journalistes spécialisés et ob-

servateurs du salon confient ne connaître qu'une vingtaine d'éditeurs réguliers algériens sur les 271 participants.

Sur eux, la majorité des maisons d'édition restent «inconnues de la presse nationale», alors que les quelques éditeurs réguliers accusent, majoritairement, de sérieux retards dans la promotion de leurs nouveautés, imprimées généralement «à quelques jours de ce rendez-vous».

Exception faite de quelques rares éditeurs, les maisons d'édition négligent d'intégrer, disent-ils, les médias nationaux à la promotion de leurs publications, en prévoyant un quota destiné à la presse «à distribuer avant l'ouverture du salon». Aussi, constatent-ils, des éditeurs «comptent davantage sur la notoriété de certains auteurs lors des séances de dédicaces», ne s'occupant de la promotion de leurs livres qu'après le salon, alors que «d'autres n'accordent aucune importance».

La dimension professionnelle du salon -une opportunité pour les éditeurs dans la tradition des marchés du livre à travers le monde- était complètement occultée lors de cette édition. Les participants s'étaient focalisés sur la vente, disent-ils, alors que l'organisateur n'avait qu'une rencontre formelle entre éditeurs algériens et chinois à proposer au programme.

Le 23 Sila ferme ses portes samedi, après 12 jours d'exposition.

OUARGLA :
L'épopée
«Novembre
le livret de
l'éternité»
présentée
au public



Le public ouargli a suivi jeudi soir avec intérêt la présentation de l'œuvre artistique «Novembre, le livret de l'éternité», une dramaturgie accompagnée de chants et de danses chorégraphiques, initiée dans le cadre de célébration du 64ème anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954.

La fresque retrace les luttes du peuple algérien à travers l'Histoire jusqu'à l'ére de la construction et de l'édification, à travers un spectacle mêlant musique, chant et chorégraphie, qui n'ont pas laissé indifférente l'assistance, notamment les jeunes.

L'œuvre d'un peu plus d'une heure, avec la participation d'une centaine d'artistes, a amené le public à revisiter des pans de l'histoire du peuple algérien, depuis son poids stratégique ayant attisé les convoitises des puissances coloniales, à la phase coloniale française, les résistances populaires nationales puis la guerre de libération et l'Indépendance du pays.

Elle a également traité des souffrances du peuple algérien durant la décennie noire (années 90) puis de la Charta de la paix et de la réconciliation nationale initiée par le président de la République Abdelaziz Bouteflika, et ayant permis de tourner une douloureuse page et restauré la paix et la stabilité du pays.

Le réalisateur adjoint de cette œuvre artistique, Kaci Aissa Ahcène, a mis l'accent sur l'association d'artistes de différentes régions du pays pour les besoins de cette œuvre qui traduit l'amour de la patrie et la fidélité aux énormes sacrifices consentis pour elle. Pour Khadidja Rahmani, chargée du département marketing et communication de l'Office national de la culture et l'information (ONCI), «Novembre, le livret de l'éternité» est un message destiné aux jeunes pour la poursuite du parcours de l'éducation et de la construction et la fierté de l'Histoire du pays.

Sa présentation à Ouargla, après son lancement à Alger, sera suivie par des productions dans d'autres villes du pays, notamment Constantine et Oran, a-t-elle ajouté.

L'épopée «Novembre, le livret de l'éternité» a été présentée à la salle omnisports de la commune de Rouïssat (Ouargla), en présence des autorités de la wilaya, à leur tête le wali Abdelkader Djellaoui, et du directeur général de l'ONCI, Lakhdar Bentourki.

L'ÉDITION ALGÉRIENNE: Entre maisons généralistes et éditeurs spécialisés

L'Algérie compte aujourd'hui un nombre considérable d'éditeurs, estimés à près de 1.000, titulaires d'un registre de commerce, mais seulement une infime partie y active, sachant que 276 éditeurs seulement ont pris part au Salon international du livre d'Alger (SILA), dont une minorité peut se prévaloir de détenir une ligne éditoriale claire et bien définie. Indépendamment du fait que beaucoup de maisons d'édition se sont consacrées à un domaine ou à un genre qui a été édité, il n'en demeure pas moins que «les éditeurs anarchiques» remplissent l'espace, d'autant plus que plusieurs dizaines d'éditeurs qui présentent des livres dans plusieurs domaines et à plusieurs niveaux, un constat fait à travers une virée brève dans les stands des exposants au SILA.

Un nombre d'éditeurs représentant des centres de recherches scientifiques et des laboratoires émerge, tandis que les éditeurs publics, à l'instar de l'ENAG et de l'ANEPE, optent pour l'édition dans les différents domaines, comme une forme de soutien au livre, à défaut d'avoir une ligne d'édition claire et propre à eux. Cependant, aussi peu nombreuses soient elles, des maisons d'édition ont opté pour tous les domaines, tels que la pensée, la culture et la littérature, ayant ainsi une ligne claire et une cohérence relative dans leurs publications, en sus de leur capital important, à l'image des Chihab, Casbah éditions et Hib Editions. Smail Mohand des éditions Hib, estime que la maison d'édition «publie les livres qui sont en accord avec leurs intérêts et leur ligne éditoriale».

Les contours de cette ligne éditoriale «ne sort pas du livre de connaissance en matières d'histoire, de littérature et des sciences», avance M. Mohand ajoutant avec insistance «la publication de livres populaires et scolaires ne figure pas parmi nos intérêts».

Pour Kamel Kerour de la maison d'édition «Elwatan Elyaoum», la mission de cette maison d'édition est la diffusion de la citoyenneté, ajoutant «nous avons opté pour le

livre par notre conviction que la citoyenneté commence par la lecture qui revêt un caractère civilisationnel.

Quant à la qualité des livres qui figurent dans leurs intérêts et leur politique d'édition, M. Kerour considère que «la stratégie de la maison d'édition s'est construite sur le rapprochement des écrivains du lecteur». Pour ce faire, M. Kerour propose son modèle pour se différencier des éditeurs, à travers la commercialisation du livre de poche qui est, pour lui, «un livre qui recèle la connaissance, la littérature et le goût raffiné, même s'il n'a pas une spécialisation approfondie», affirmant que sa maison d'édition avait organisé des concours de lecture qui se poursuivent toujours.

Pour sa part, M. Hassen Ben Naamane a affirmé que la maison d'édition «Dar El-Oumma» est en harmonie avec sa ligne éditoriale qui prône «les constantes de la nation», raison pour laquelle, a-t-il expliqué, «elle publie des livres d'histoire ainsi que des mémoires» et tente de célébrer le patrimoine culturel algérien en premier», ce qui a fait que la maison, poursuit l'interlocuteur, «présente des échantillons d'études, des ouvrages culturels, historiques et intellectuels réalisés par les figures illustres de l'Algérie ou réalisés sur ces mêmes figures».

Cependant, d'autres maisons d'édition optent pour la spécialisation pour attirer un lectorat bien défini. C'est le cas pour les Editions Barzakh, dont le directeur, Sofiane Hadadj a affirmé que «sa maison d'édition s'est orientée, depuis une dizaine d'années voire plus, vers la littérature francophone, outre un ou deux ouvrages d'histoire saisonniers, traitant généralement de l'histoire de l'Algérie moderne, ce qui lui a permis de gagner un lectorat défini et lui a fait grimper sa côte auprès du grand public», a-t-il soutenu.

Hausse progressive des éditeurs spécialisés
Un nombre non négligeable d'éditeurs se sont appropriés, ces dernières années, une

ligne éditoriale claire et cohérente, en se spécialisant dans des domaines divers notamment la littérature et ses différents genres, l'histoire (Editions Dahlab), la littérature africaine (APIC), l'ouvrage académique (OPU) et autres.

Une nouvelle maison d'édition a vu le jour, ces quelques dernières années, sous le nom «Librairie Philosophie et Soufisme», spécialisée dans ces deux domaines et qui, à chaque manifestation consacrée au livre, attire, de plus en plus, de lecteurs intéressés par la doctrine soufie.

Les responsables des Editions APIC ont choisi, pour leur part, le filon histoire et littérature africaine, devenant, en quelques années, l'une des principales références en matière de littérature africaine et d'ouvrages de critique historique du colonialisme en Algérie. Un choix, selon l'éditeur, «qui cadre avec l'histoire et la géographie et qui correspond à la logique et à l'esprit de l'Algérie authentique».

Le directeur de la maison d'édition Colorset, Samir Djemaâ table, quant à lui, sur la technicité et l'esthétisme du livre et de l'impression. Issu du monde des arts graphiques et de l'image, M. Dejmâa innove pour présenter des livres sur l'art de la Fantasia, la ville d'Alger et les fêtes traditionnelles à l'image de la fête du Gourara.

Misant sur les aspects techniques et artistiques, les Editions Colorset se distinguent aujourd'hui par un cachet particulier.

Optant pour la Bande dessinée (BD), la maison d'édition «Z-Link» est la seule qui trône sur l'édition spécialisée dans cet art, ne manquant aucune occasion pour marquer sa présence à toutes les manifestations consacrées au livre.

Son directeur, Salim Brahim considère que cette démarche témoigne du grand succès réalisé par ses éditions, d'autant qu'elles comptent «ses propres lecteurs et férus de BD», à l'affût de toute nouvelle publication.

APS

Programme de la soirée

TF1 21:00

NRJ Music Awards 2018

DIVERTISSEMENT 2 épisodes



Pour cette vingtième édition, l'animateur reçoit de nombreux artistes au Palais des festivals et des congrès de Cannes. Ces talents vont chanter, remettre ou encore recevoir des prix dans diverses catégories. Pendant plusieurs semaines, les internautes ont pu voter pour leurs favoris. Mais le NRJ Music Award de la chanson française de l'année sera désigné, en direct, par les téléspectateurs. Parmi les invités présents ce soir, figurent le groupe de rock britannique Muse et la chanteuse Dua Lipa, qui interpréteront leur dernier titre sur scène.

france 2

20:50

Rugby / Test-match

RUGBY 2018 saisons / 191 épisodes



A moins d'un an du début de la coupe du monde organisée au Japon, le XV de France entre dans la dernière ligne droite de sa préparation. Les Bleus de Jacques Brunel n'ont que huit matchs - Tournoi des VI Nations compris - pour se montrer compétitifs. Face aux Springboks, les coéquipiers de Maxime Médard passent un test important. Outre leur jeu offensif, les Tricolores vont devoir se montrer intraitables en défense face à une formation sud-africaine qui a terminé à la troisième place du dernier Mondial. Le XV de France doit renouer avec la victoire afin de faire le plein de confiance.

france 3

21:00

Commissaire Magellan

Réalisateur : Lionel Chatton
Avec : Jacques Spiesser, Selma Kouchy

Nadège Marval, créatrice pour les Valière, une famille d'horticulteurs spécialisés dans les roses depuis plusieurs générations, bichonne le rosier qu'elle doit présenter le lendemain à la finale d'un concours, lorsqu'elle est frappée d'un coup de coude dans l'une des serres. Avec l'aide de Selma, Magellan se met en quête du tueur. Ses premiers soupçons se portent sur le principal concurrent des Valière, leur voisin Sébastien Farini, jaloux de leur succès. Cet obtenteur de roses accuse l'un des membres du clan Valière d'avoir introduit un parasite dans son exploitation.

canal+ 21:10

Représaille

Réalisateur : Brian A Miller
Avec : Bruce Willis, Frank Grillo

Jacob, directeur d'un établissement bancaire, se remet difficilement d'un braquage au cours duquel un des voleurs a trouvé la mort. Pour tourner la page, il sollicite l'aide de son voisin James, un policier à la retraite. Tous les deux décident de mener leur propre enquête afin de retrouver la trace et de traquer le cerveau de la bande qui a organisé le cambriolage.

M6 21:00

SEAL Team

Réalisateur : Félix Enríquez Alcalá
Avec : David Boreanaz, Neil Brown Jr

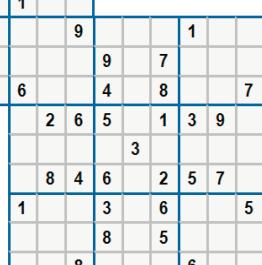
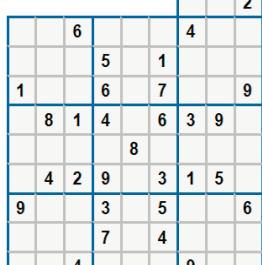
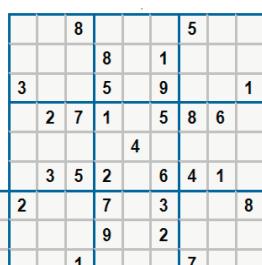
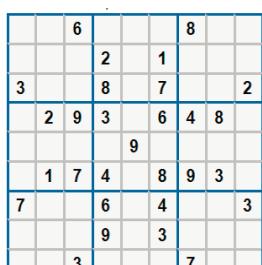
Jason et son équipe sont sollicités pour sauver la vie de Jane Cole, une agente de la CIA infiltrée qui a été capturée avec son chauffeur et son traducteur à la frontière entre le Brésil et l'Argentine. Le temps presse car ses ravisseurs ignorent encore sa véritable identité et pourraient devenir plus gourmands s'ils la découvraient. Les espions brésiliens se révèlent être de précieux alliés. Quant à Spencer, il passe une série de tests très difficiles qui pourraient lui permettre d'évoluer d'une façon significative.

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2013

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

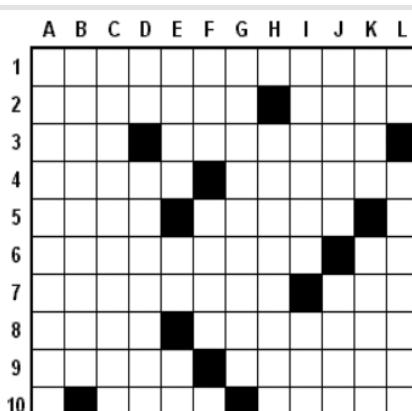
Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



- Horizontalement:**
- 1 - Grand art en petites taches
 - 2 - Il faut en sortir pour améliorer la situation
 - 3 - Eclusées
 - 4 - Place de rivière - Laissera tomber
 - 5 - Particulièrement vif - Chats qui ont choisi la liberté
 - 6 - Ecrit en alexandrins - Génitrices
 - 7 - Mettras au courant - Animé
 - 8 - Perversions brutales - Vésicule
 - 9 - Original au Canada - Après
 - 10 - Attrait féminins pour le titi - Séduire

- Verticalement:**
- A - Attirent l'attention
 - B - Non-conformiste
 - C - Impressionnant
 - D - C'est nickel - Bonnes comme les romaines
 - E - Spectacle au foyer - Petite bourguignonne
 - F - Conduira - Marque de similitude
 - G - Fignolèrent
 - H - Vraiment las
 - I - Vieux catalans - Soudé
 - J - Flabiles - Coin réputé
 - K - Orifice organique - Dépolir
 - L - Mot de licence - Montrera son amour du jus de cuissson

Mots croisés N°2013



Zenneurs

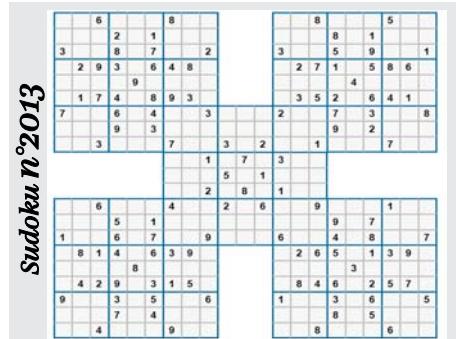


Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°713

liaisons à distance militaires gradés		matériel de gymnase alimenter		effrontées couvre-pieds		renard arctique		garçons d'écurie degré musical		coup de poing fraîcheur		suffisamment jeune ballerine
graisses de porc imagine-rons					donneras la main engin de pêche							
fignolais							escorte					
vase				tracent grands fourmiliers			arquille rouge		théâtre japonais précisément			pesai l'emballage
gardiens du milieu fibres minérales						chemins de halage abstinent				eau de St Omer		adjoint de lyde
appareil volant				il suit l'élan			empereurs slaves oujet					
patiente						choisiras					ça fait mal ! état de satellite	
victoire d'Empire effondrée					travaillas dur							ami-donné
personne très en vue		en outre être spectateur			frivole		armes de duel atome chargé					
porte de sortie				cuisse d'agneau vieux indiens			démuni d'aiguillon corrompent				été autorisé	
arrière						quatre saisons donner son avis					proposé	
ville de carnaval abattrez				allure de cheval provoqua				fin d'intestin grande galère				lieu de déclaration
d'abord supposé		mot pour intimes siqle français			disparut						en matière de vraiment nul	
affec-tueux				posa un oeil c'est aussi do			briand		rivière d'Afrique c'est l'aluminium			groupe de dentées

Solution

*C'est arrivé un
10 Novembre*



Mots Croisés n°2013



Grille géante n°713

2010 - Coup dur pour le clan sicilien de la mafia montréalaise : Nicolo Rizzuto est abattu dans sa demeure de l'arrondissement Cartierville, dans le nord de Montréal.

2008 - Au Japon, le Prix Kyoto est remis au philosophe mont-

réalais Charles Taylor et au biologiste torontois Anthony Pawson.
2003 - Le conseiller municipal David Miller est élu maire de Toronto, tandis que Robert Chiarelli est réélu à Ottawa.
2000 - La division Gescia de Power Corporation achète de Hollinger les quotidiens *Le Soleil*, *Le Quotidien* et *Le Droit*.
1999 - Au Colorado, un juge libère un Américano-Suisse de prison, Raoul Witzurich, détenu depuis 10 semaines, dénoncé pour le meurtre de sa femme.

par une voisine. Il était accusé d'inceste aggravé sur sa demoiselle de cinq ans.

1996 - Dans un cimetière, à Moscou, une bombe tue 14 personnes, dans une litanie de clés de vétérans de l'Afghanistan.

1995 - Ken Saro-Wiwa et huit autres militants de la minorité égonzi sont pendus, au Nigeria.

1994 - L'ancien agent de joueurs de la LNH Alan Eagleson est accusé d'enlèvement et de fonds par le barreau de l'Ontario.

1989 - Au pouvoir depuis 1954, en Bulgarie, le dictateur Todor

MOSTAGANEM: Promouvoir l'éducation physique et sportive et le sport scolaire et universitaire

Les participants au 3e congrès international sur l'optimisation de la pratique physique et sportive, clôturé jeudi à Mostaganem, ont insisté sur la promotion de la pratique sportive et physique et le renforcement des sports scolaire et universitaire.

Le comité scientifique du congrès a mis l'accent sur la nécessité d'ancrer une culture sportive aux enfants et jeunes pour leur permettre de surmonter les problèmes sociaux et psychiques, d'activer la pratique sportive en milieu scolaire et universitaire en tant que réservoir de l'élite et de détecter des jeunes talents dans différents disciplines.

Il a insisté, dans ce sens, sur la contribution de la presse sportive à travers l'encouragement à la pratique sportive, ainsi que sur la création d'écoles et de centres de formation suivant les caractéristiques de chaque région.

Les participants ont aussi recommandé au ministère de tutelle de revoir l'orientation des nouveaux universitaires vers l'éducation physique et sportive et de permettre aux sportifs l'accès aux instituts de sports.

Cette rencontre scientifique a regroupé deux jours durant quelque 270 universitaires, chercheurs et experts en sports de 32 universités du pays et de Tunisie, Libye, Irak, Jordanie, Soudan et Yémen, ce qui a enrichi le débat entre acteurs du sport, selon le comité d'organisation.

Initié par le laboratoire d'optimisation des programmes d'activités physiques et sportives de l'institut d'éducation physique et sportive de l'université de Mostaganem, ce congrès a été marqué par la présentation de 144 communications abordant les sciences et techniques d'entraînement sportif, les médias et la communication sportive, les sciences éducatives et sociales dans le domaine du sport, la gestion et la commercialisation et les handisports, entre autres.

KARATÉ-DO / CHAMPIONNATS DU MONDE 2018 : **Les équipes algériennes éliminées dès les premiers tours**

Les équipes algériennes de kata et kumité (messieurs et dames) engagées dans les épreuves par équipes des Mondiaux 2018 de karaté, ont été éliminées en phase de poules, disputée jeudi à Madrid (Espagne).

La meilleure performance a été signée par l'équipe masculine de kata qui après avoir battu l'Angleterre (3-2), s'est inclinée en demi-finale de poules face à l'Italie (1-4).

En kumité, l'équipe algérienne toujours en course dans le tableau masculin après sa victoire face à la Chine (3-1), défera le Kazakhstan au prochain prévu cet après-midi.

Chez les dames, les équipes de kumité et kata ont été éliminées au premier tour, respectivement, face à la Russie (2-3) et la Serbie (0-5).

La 4e journée de compétition, prévue vendredi, sera également consacrée aux épreuves par équipes (messieurs et dames), selon le programme officiel.

La sélection nationale prend part au rendez-vous de Madrid avec 18 athlètes dont huit dames. Selon les organisateurs, quelque 1.400 karatékas de 132 pays dont une quarantaine de nations africaines, prennent part aux Mondiaux-2018, ce qui constitue un record, poussant la Fédération mondiale à rallonger la compétition d'un jour.

Ce tournoi mondial sera l'unique à ce niveau avant les débuts olympiques de la discipline à Tokyo-2020. Chaque médaillé d'or obtiendra environ 2.000 points dans le nouveau classement olympique, établi en juillet dernier et par le biais duquel les karatékas se qualifieront aux Jeux de 2020 à Tokyo.

APS

QWAN KI DO / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE: **Coup d'envoi de la 3e édition à Alger avec les épreuves techniques**

La 3e édition du championnat d'Afrique des nations de Qwan Ki Do (garçons et filles) a débuté, hier à la Coupole du complexe Mohamed-Boudiaf (Alger), avec les épreuves techniques (individuelles et par équipes) auxquelles prennent part les athlètes d'Algérie, Maroc, Sénégal, Côte d'Ivoire, Gabon entre autres.



La première partie du rendez-vous africain, consacrée aux compétitions techniques a vu la programmation des épreuves: catégorie ceinture noire (1re Dan) et catégorie ceinture noire 2e/4e Dan (garçons et filles), celle des vétérans (messieurs), la synchro par équipes, le Co Vo Dao ceinture noire 1re Dan et celle des détenteurs de la ceinture noire 2e/4e Dan, démonstration avec armes traditionnelles.

Le Championnat d'Afrique se poursuivra,

dans l'après midi du vendredi avec la 2e partie prévue pour les épreuves de combat: Équipes nationales, Combat Gradés et ceintures noires masculine et féminine.

La compétition verra la participation des athlètes d'Algérie, Gabon, Sénégal, Mali, Maroc, Egypte, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Congo, entre autres.

A l'issue de cette dernière activité programmée pour vendredi, une cérémonie de remise des médailles sera organisée pour les vainqueurs et champions d'Afrique dans chaque catégorie.

Les clubs de France sont: ASC Crétel, COEGF Vigneux, CMA Aubervilliers et CMAV Breuillet, et ceux du Maroc sont (club Feth et Club Central).

Les finales des épreuves des combats auront lieu, samedi à partir de 15h00. Il est à rappeler que lors du précédent tournoi international des clubs, tenu en 2017 au Gabon, l'Algérie qui a été représentée par Aïssat-Idir El-Harrach, MC Gué de Constantine, ARBE Alger-centre, NR Saoula, Widad Bab El-Oued, Raed Hassi Bahabah, CSAQ Ain Defla.

TENNIS/ TOURNOI INTERNATIONAL "JUNIORS" SMASH ACADEMY AU CAIRE: **L'Algérien Rihane admis dans le tableau final**

Le tennisman algérien Youcef Rihane a été admis dans le tableau final du tournoi international ITF "juniors" Smash Academy, prévu, du 18 au 23 novembre courant, au Caire (Egypte), selon la liste des inscrits dévoilée vendredi par les organisateurs.

Outre Rihane (159e mondial juniors), son compatriote Samir Hamza Reguig (876e mondial juniors) a été retenu pour disputer la phase des qualifications.

Ce rendez-vous classé en grade 3 sera disputé sur les courts en terre battue du Smash Tennis Academy.

Plusieurs joueurs et joueuses relativement bien classés sur la scène mondiale prendront part à cette échéance, notamment, le Tchèque Martin Krumich (136e mondial juniors) et l'Espagnole Carlota Martínez Cirez (115e mondiale juniors).

TENNIS / TOURNOI INTERNATIONAL «JUNIORS» PROTARAS À CHYPRE: **L'Algérien Reguig éliminé en quarts de finale**

Le tennisman algérien Samir Hamza Reguig s'est incliné jeudi devant le Chypriote Sergios Kyzas par deux sets à zéro en quarts de finale du tournoi international «juniors» Protaras, qui se déroule du 6 au

10 novembre 2018 à Chypre.

Reguig tête de série N 5 a concédé le premier set 6-1 puis 6-0 au second devant un adversaire classé tête de série N 3.

Lors des tours préce-

dents, Reguig (877e mondial) avait dominé le jeune ukrainien Denis Chelombitko 6-4, 6-2 avant de battre le Français Aubin Duclier 6-3, 6-4.

Cette compétition de Grade 5, qui se déroule sur

les courts en tapis du Tennis Club Paralimni, a drainé la participation de certains joueurs relativement bien classés sur le plan mondial, notamment, le Chypriote Stefanos Savva (404e).

BOXE / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE MILITAIRE : **L'Algérie remporte 10 médailles d'or**

La sélection algérienne militaire de boxe a remporté dix médailles d'or à l'issue des finales du 5e championnat d'Afrique militaire qui a pris fin jeudi au Centre de regroupement et de préparation des équipes nationales militaires de Ben Aknoun (Alger).

Les médailles d'or algériennes ont été l'œuvre de Touareg Moha-

med-Yacine (49 kg), Mordjane Oussama (52 kg), Litim Khalil (56 kg), Benlarbi Abdennacer (60 kg), Abdelli Yahia (64 kg), Belhout Hocine (69 kg), Hadroud Said (75 kg), Houmani Mohammed (81 kg), Hamani Mohand-Said (91 kg) et Bougrara Mabrouk (+91 kg).

De son côté, la sélection kényane a pris la 2e place avec huit médailles

(4 argent et 4 bronze), suivie de la Tunisie avec six médailles (2 argent et 4 bronze) et du Maroc avec cinq médailles (1 argent et 4 bronze).

La République démocratique du Congo (RDC) a obtenu trois médailles (1 argent et 2 bronze), alors que le Burundi a pris deux médailles de bronze.

BOXE / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE MILITAIRE : L'Algérie sacrée par équipes

La sélection algérienne a été sacrée championne d'Afrique militaire de boxe par équipes en remportant dix médailles d'or à l'issue des finales de la 5e édition qui a pris fin jeudi au Centre de regroupement et de préparation des équipes nationales militaires de Ben Aknoune (Alger).



Les boxeurs algériens ont fait une razzia en dominant de bout en bout les finales du championnat d'Afrique avec cette moisson, devant le Kenya et la Tunisie.

La sélection algérienne a commencé par frapper très fort en plaçant dix boxeurs en finale, suivie du Kenya (5) et de la Tunisie (2).

A l'issue de cette consécration, le sélectionneur national Brahim Bedjaoui s'est montré «très satisfait»

des résultats enregistrés lors de cette 5e édition «qui dépassent tous les objectifs» assignés avant le début de cette compétition.

«En effet, il ne faut pas oublier que la boxe algérienne n'a pas remporté le titre africain par équipes depuis 2007 à Madagascar, c'est pour cette raison que nous étions plus que jamais déterminés à monter sur la plus haute marche du podium après deux ans de préparation et de sacrifices», a confié

Bedjaoui à l'APS. Pour le coach national, les boxeurs algériens ont démontré plus de volonté et d'agressivité sur le ring par rapport à leurs adversaires, notamment les Kényans, présents avec cinq pugilistes en finale.

«Je pense que le fait d'organiser la compétition chez nous en Algérie a donné plus de motivation et de rigueur à nos jeunes boxeurs qui méritent amplement ce sacre africain, devant des

Kényans très adroits, sans oublier les Tunisiens et Marocains, tous médaillés africains chez les civils», a-t-il dit. La cérémonie de clôture du 5e championnat d'Afrique militaire de boxe a été rehaussée par la présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hatib, et du général-major Zerrad Chérif, chef du Département Emploi et Préparation de l'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP).

BASKET-BALL / CHAMPIONNAT ARABE DES NATIONS (2E JOURNÉE):

Victoire de l'Algérie devant les Emirats arabes unis (84-69)

La sélection algérienne de basket-ball a décroché sa première victoire au Championnat arabe des nations (messieurs), en s'imposant devant son homologue des Emirats arabes unis sur le score de 84 à 69 (mi-temps : 42-38), en match comptant pour la deuxième journée de la compétition disputé jeudi au Caire.

L'ailier algérien Abdellah Hamdini a signé un double-double avec 31 points à 68% de

réussite aux tirs (13 sur 18) et 10 rebonds. Le deuxième match de la journée oppose le Bahreïn à l'Arabie saoudite, alors que l'Egypte est exempte.

Lors de la 1ere journée disputée mercredi, les Algériens s'étaient inclinés face aux Egyptiens (tenants) sur le score de 62 à 69.

Le Cinq algérien enchaînera vendredi (16h00) face à l'Arabie saoudite, avant de boucler le premier tour face au Bahreïn, (63-76).

BASKET-BALL / NATIONALE 1 MESSIEURS (2E J) : Le PS El Eulma bat le CRB Dar Beida (73-69)

Le Printemps sportif d'El Eulma s'est imposé après prolongations face au CRB Dar Beida 73 à 69 (temps réglementaire : 59-59), en match d'ouverture de la 2e journée du Championnat d'Algérie de basket-ball, Na-

tionale 1 messieurs, disputé jeudi à El Eulma (Sétif).

Ce succès permet au PS El Eulma de prendre provisoirement la tête du classement avec 3 points, alors que le CRB Dar Beida concède une

première défaite après avoir raté la première journée face au CSMBB Ouargla à cause de la défection de l'appareil des 24 secondes.

Les autres rencontres de la 2e journée sont prévues vendredi,

à l'exception de trois matchs reportés à une date ultérieure à cause de la participation de joueurs des équipes concernées au Championnat arabe des nations qui se déroule au Caire (Egypte).

BASKET-BALL / CHAMPIONNAT ARABE DES NATIONS (1ERE JOURNÉE): Défaite de l'Algérie face à l'Egypte (62-69)

La sélection algérienne de basket-ball s'est inclinée face à son homologue égyptienne sur le score de 62 à 69, en match d'ouverture de la 23e édition du Championnat arabe des nations (messieurs), disputé mercredi au Caire.

Dans un match disputé de bout en bout, les Algériens menés (16-18) au premier quart-temps et (32-38) à la mi-temps, ont réussi à revenir au score et passer devant durant le 4e quart (56-55), avant de lâcher prise dans le money-time et s'incliner sur le score de 62 à 69.

Lors de la deuxième journée de compétition, prévue jeudi, l'Algérie sera opposée aux Emirats arabes unis (16h00), alors que le Bahreïn défiera l'Arabie saoudite (18h00).

Le Cinq algérien enchaînera vendredi (16h00) face à l'Arabie saoudite, avant de boucler le premier tour face à Bahreïn, lundi à partir de 16h00.

Le premier tour de la 23e édition du Championnat arabe des nations qui se limite à cinq pays seulement, se dispute en une seule poule dont les quatre premiers au classement se qualifient aux demi-finales.

Lors de la dernière édition du Championnat arabe des nations disputée en janvier 2017 en Egypte, l'Algérie avait été éliminée en quarts de finale par le Bahreïn (63-76).

RALLYE INTERNATIONAL D'ALGÉRIE "CHALLENGE SAHARI" : Les Algériens et les Européens se partagent les titres de la 4^e édition

La quatrième édition du Rallye international d'Algérie, "Challenge Sahari", disputée du 1er au 8 novembre courant, sur une distance globale de 1200 km, partagée en sept étapes, a connu un partage équitable des titres mis en jeu, avec une nette domination des pilotes étrangers dans les épreuves de moto, au moment où leurs homologues algériens ont survolé toutes les épreuves auto.

En effet, si le continent européen s'est taillé la part du lion dans les deux épreuves moto (M1 et Open), les pilotes algériens, eux ont dominé les trois épreuves auto, à savoir : auto / prototype, auto / essence et auto / gasoil, en raflant huit podiums sur les neuf possibles.

En auto / Prototype, c'est le vainqueur de la première édition de ce Rallye-Raid, en 2015, Fodil Allahom qui s'est imposé en 2h 23:20.321, devant ses compatriotes Daoud Lahbaki et Choukry Akouf, respectivement deuxièmes et troisièmes, en 2h 35:14.965 et 3h 11:05.828.

Dans la spécialité auto / essence, c'est Lotfi Benmansour qui s'était imposé, en 2h 23:18.123 devant deux autres algériens, à savoir : Larbi Benrouai en 3h 06:07.561 et Ahmed Benmir en 3h 14:43.358.

Enfin, dans la spécialité auto / gasoil, c'est l'Algérien Abdellah Dekakni qui s'est imposé, en 3h 21:54.644, devant le Belge Ronald Hobbik, deuxième en 3h 25:49.936 et un autre algérien, Sofiane Meghni, troisième en 5h 29:31.419.

Les pilotes européens, quant à eux, ont dominé les épreuves moto, avec notamment les victoires du Britannique Jonathan Blackburn dans la spécialité M1, en 2h 14:26.368, et de l'Italien Alessandro Rosso, dans la spécialité Open, en 2h 16:17.027.

En M1, le podium a été complété par le Français Laurent Webel, deuxième en 2h 15:26.111, et le Portugais Frederico Didi, troisième en 2h 16:07.560. Enfin, dans la spécialité Moto "Open", le podium a été complété par les Britanniques Salt Dave et Christopher Kourk, respectivement deuxième et troisième, en 3h 25:56.561 et 3h 39:16.026.

Dans l'heureux qui auraient pu être sérieusement bousculés par l'Italien Victor Rivera, qui était un des grands favoris de cette 4e édition du Rallye international d'Algérie et qui a dû abandonner à l'issue de la 5e étape, victime d'une blessure.

Plusieurs pilotes étrangers ont pris part à ce Rallye, dont certains habitués du célèbre Paris - Dakar, et dont la participation a eu pour effet de rehausser le niveau de la compétition.

Les motocyclistes algériens ont évoqué "le manque de moyens" et le "manque d'expérience" pour expliquer leur absence sur le podium de cette 4e édition du Rallye "Challenge Sahari", mais en promettant de "continuer à travailler" pour progresser et atteindre un meilleur niveau qui, à l'avenir, leur permettra d'obtenir de meilleurs résultats. Quoique, les motocyclistes algériens jouissent déjà d'une très bonne réputation auprès des pilotes étrangers, n'ayant pas taré d'éloges les concernant, notamment, les Italiens, ayant salué leur "bon rendement". Cette 4e édition du Rallye "Challenge Sahari international", dédiée à la mémoire du président de la fédération algérienne des sports mécaniques (FASM) Chihab Baloul, décédé en septembre dernier d'une crise cardiaque, a enregistré la participation de 129 pilotes algériens et 62 étrangers, représentants 7 pays, à savoir : la Libye (7 participants), la Turquie (2 participants), la Grande-Bretagne (4 participants), le Portugal (8 participants), l'Espagne (1 participant), l'Italie (23 participants) et la France (17 participants).

26 arbitres sanctionnés par la CAF

Vingt-six (26) arbitres africains ont été sanctionnés pour diverses raisons, a indiqué le président de la Confédération africaine de football (CAF) lors de la réunion de la commission technique et développement de la CAF, tenue jeudi au Caire.

Au regard des actualités: violences dans les stades, arbitre qui refuse la VAR, un joueur qui déchire son maillot devant son entraîneur complice... le président de la CAF a réaffirmé sa volonté de continuer à entreprendre les différentes réformes.

Malgré les 26 arbitres sanctionnés et les investigations en cours, Ahmad Ahmad se dit encore loin des objectifs d'assainissement de la CAF.

Ahmad a rappelé la restructuration statutaire des unions zonales pour en faire des structures de développement et a annoncé la décision d'actions concrètes sur le continent avec la FIFA, venue dernièrement à la CAF pour une réunion de coordination.

D'autre part, le président de la CAF a donné chèque blanc aux membres de la commission technique et développement dirigée par Leodegar Tenga pour entreprendre toutes conceptions de programme de développement, de mise en oeuvre et d'application de ces programmes sur le terrain pour que le football africain retrouve la place qu'il mérite sur le plan mondial.

L'ancien directeur technique national de la Fédération algérienne de football, Toufik Korichi, est membre de cette commission et a pris part aux travaux de la première réunion, jeudi au siège de la CAF au Caire.

LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL : Le bureau exécutif de retour aux affaires après une réunion avec Zetchi et Medouar

Les cinq membres du bureau exécutif de la Ligue de football professionnel (LFP) qui avaient gelé leurs activités mardi dernier, à cause des «décisions unilatérales» de leur président Abdulkrim Medouar, ont décidé de revenir aux affaires après une réunion avec ce dernier et le président de la Fédération algérienne (FAF), qui s'est tenue jeudi à Alger, a appris l'APS auprès d'un membre du bureau exécutif.

«Après la réunion qui s'est tenue au siège de la FAF avec Zetchi et Medouar, ce dernier nous a présenté des excuses et a promis de consulter les membres du bureau dans le futur.

Maintenant que tout est rentré dans l'ordre le bureau exécutif reprend ses activités», assuré Akil Adrar, membre du bureau exécutif de la LFP.

À l'issue de cette réunion, les présents ont également fixé un «délaï d'une semaine» pour désigner un secrétaire général de LFP, un poste vacant depuis l'arrivée de Medouar à la tête de Ligue.

«Nous avons introduit un nouveau membre dans le bureau. Il s'agit de Djamel Messaoudene, qui aura la mission de mettre sur pied les différentes commissions qui aideront à améliorer le travail de la Ligue», a ajouté Adrar.

Pour rappel, cinq membres des six composant le bureau exécutif de la Ligue de football professionnel (LFP) avaient décidé mardi soir, à l'issue d'une réunion tenue à El-Eulma, de geler leurs activités en guise de contestation aux décisions «unilatérales» prises par le président Abdulkrim Medouar.

Al l'origine du conflit entre Medouar et les membres du Bureau exécutif le report du match USMA-JSK qui devait se jouer mardi dernier dans le cadre de la 13e journée, avant d'être reprogrammé ce vendredi.

Ce match qui devait se jouer initialement lundi 5 novembre, a été décalé de 24 heures, ce qui n'a pas été apprécié par le président de la JSK Chérif Mellal.

Ce dernier a critiqué violemment le président de la LFP Abdulkrim Medouar.

Le patron des «Canaris» a été convoqué pour la prochaine séance de la commission de discipline prévue le 12 novembre 2018 pour ses «déclarations publiques en violation de l'obligation de réserve, et outrage et atteinte à la dignité et à l'honneur d'un membre de la Ligue professionnelle».

APS

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS 2018-2019 : Les clubs algériens fixés sur leurs adversaires

Les représentants algériens sont fixés sur leurs adversaires lors des deux compétitions africaines de football organisées par la CAF, selon les résultats du tirage au sort dévoilés hier par l'instance africaine sur son site officiel.



En Ligue des champions, le CS Constantine (champion d'Algérie) entamera la compétition dès le tour préliminaire en affrontant les Gambiens de Gamtel. Le match aller se jouera à domicile le 27 ou 28 novembre, alors que la seconde manche en déplacement est fixée les 4 et 5 décembre. En cas de qualification, le CSC sera opposé au vainqueur de la double confrontation entre Al-Merrikh (Soudan) et Vipers SC (Ou-

ganda). Le match aller se jouera à l'extérieur entre 14 et 16 décembre, tandis que le retour est fixé entre 21 et 23 décembre à Constantine. La JS Saoura, vice-champion d'Algérie, dont il s'agit de sa deuxième participation, a hérité du club ivoirien du Sporting Club de Gagnoa. Le première manche se jouera à Béchar. En cas de qualification, la JSS affrontera le vainqueur de la double confrontation entre l'IR Tanger (Maroc) et Elect

Sport (Tchad). En Coupe de la Confédération africaine (CAF), l'USM Bel-Abbès, détenteur de la Coupe d'Algérie, effectuera son retour sur la scène continentale après une longue absence en défiant les Libériens de Liser. La première manche se jouera à Bel-Abbès entre le 27 ou 28 novembre, avant de se déplacer à Monrovia pour disputer le match retour le 4 ou 5 décembre. En 16es de finale, la formation de la «Me-

kerra» sera opposée en cas de qualification aux Nigérians de Rangers ou aux Ethiopiens de Defence FC.

Enfin, le NA Hussein-Dey, 3e au classement du précédent exercice de Ligue 1, sera opposé au tour préliminaire au club congolais des Diables rouges. Le match aller aura lieu à Alger. En cas de qualification, le Nasria défiera les Zambiens des Green Eagles ou les Swazilandais des Young Buffaloes.

LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL / CR BELOUZDAD : L'entraîneur Amrani contacté, mais «pas encore prêt» pour reprendre

L'entraîneur Abdelkader Amrani, démissionnaire du CS Constantine, a été contacté pour reprendre la barre technique du CR Belouzdad, actuel lanterne rouge du championnat de Ligue 1 Mobilis de football.

«Effectivement, j'ai eu une discussion avec le secrétaire général du CRB (Mustapha Laroussi, ndlr), mais il n'y a rien de concret.

Je n'ai pas été contacté par le nouveau directeur général du Chabab Said Allik, donc je ne considère pas ce contact comme étant officiel», a indiqué Amrani ce vendredi.

Amrani a annoncé son départ

mardi dernier à l'issue du match nul concédé par le CSC à domicile face au MC Oran (0-0) dans le cadre de la 13e journée de la compétition.

Amrani quitte le club de Cirta deux années après son arrivée, où il avait mené le CSC au titre de champion la saison dernière, après 21 ans de disette.

«Franchement, je ne me sens pas encore prêt de reprendre mon métier de sitôt.

Je remercie le CRB d'avoir pensé à moi, mais je dois faire mon bilan sur tout ce qui n'a pas marché ces derniers temps. J'ai besoin de temps pour m'en remettre», a-t-il ajouté

sur les ondes de la radio nationale.

Le Chabab traverse une crise de résultats aiguë qui l'ont fait scotcher à une inquiétante dernière place au classement avec 7 points seulement. Le club algérois a enregistré l'arrivée d'un nouvel actionnaire majoritaire Madar Holding (ex-SNTA) qui a rapidement confié les rênes du Chabab à l'ancien président de l'USM Alger Said Allik.

Le CRB tentera d'amorcer sa mission de sauvetage samedi, lors de la réception du MO Béjaïa au stade du 20-août 1955 (16h00) dans le cadre de la 14e journée de la compétition.

COMPÉTITIONS INTERCLUBS 2018-2019 : Le 8 novembre était le dernier délai pour l'enregistrement des joueurs

La Confédération africaine de football (CAF) a fixé au jeudi 8 novembre la date limite de l'enregistrement des joueurs sur le système CMS (Competition Management System) pour tous les clubs engagés à ses deux compétitions interclubs pour la saison 2018-2019,

a indiqué une correspondance de l'instance continentale adressée aux associations membres.

Les clubs concernés pour le tour préliminaire de la Ligue des champions de la CAF et de la Coupe de la Confédération, programmé avant la finale de la 15ème édition

de la C2 en cours, doivent tenir compte de cette date pour qualifier leurs joueurs, précise la même source.

La Confédération africaine de football avait même joué à la prolongation pour permettre aux équipes engagées dans la phase prélimi-

naire de ces deux compétitions de se mettre en ordre.

L'Algérie sera représentée par quatre clubs: le CS Constantine et la JS Saoura en Ligue des champions ainsi que l'USM Bel-Abbès et le NA Hussein-Dey en Coupe de la Confédération.

Une offre concrète pour Welbeck ?

Barré par Alexandre Lacazette et Pierre-Emerick Aubameyang, Danny Welbeck pourrait faire l'objet d'un transfert à l'occasion du mercato de janvier. Sous contrat jusqu'en juin prochain avec Arsenal, l'attaquant anglais figureraient sur les tablettes d'un club de Premier League. Dixit les médias britanniques, Crystal Palace voudrait accueillir le footballeur de 27 ans. Les Eagles seraient prêts à mettre sur la table 10 millions de livres (11,5 millions d'euros) pour le natif de Manchester, auteur cette saison de cinq buts toutes compétitions confondues.



CRISTIANO A POUSSÉ SON PREMIER COUP DE GUEULE

Auteur d'un but magnifique contre Manchester United, Cristiano Ronaldo a surtout retenu que la Juventus s'était inclinée dans les cinq dernières minutes (1-2). Et cela ne lui a pas plu.

Les dirigeants de la Juventus Turin ont recruté Cristiano Ronaldo pour sa capacité à inscrire beaucoup de buts, bien sûr, mais aussi parce qu'il est capable d'irradier tout un vestiaire avec sa mentalité de vainqueur. Cela s'est vérifié hier après la défaite contre Manchester United, alors que les "Bianconeri" avaient le match en main jusqu'à la 85e.

Les buts de Juan Mata et Paul Pogba ont permis aux "Red Devils" de repartir avec les trois points, reportant de trois semaines la qualification de la Juve pour les 8es de finale. Et ça, Ronaldo ne l'a pas supporté. Plutôt que de retenir qu'il avait inscrit son premier but en C1 avec la Vieille Dame, il a relevé la faiblesse mentale de son équipe.

"Ce n'est jamais beau de perdre mais mieux vaut que ça arrive maintenant, a-t-il déclaré en zone mixte. Nous avons fait cadeau du match à Manchester, qui n'a rien fait pour gagner. Le football est ainsi, la Champions League est ainsi. On ne peut jamais se relâcher. Nous avons pourtant construit plusieurs occasions et avons plutôt bien joué."

Mehdi Benatia ciblé en Premier League

Partant possible, le défenseur marocain de la Juventus Turin ne manque pas de courtisans en Angleterre.

En manque de temps de jeu avec la Juventus Turin cette saison, Mehdi Benatia envisagerait de changer d'air. Selon nos confrères de Tuttomercato-web, Arsenal serait entré dans la danse pour enrôler, dès cet hiver, le défenseur de la Vieille Dame. Sous contrat jusqu'en juin 2020, l'international marocain est également convoité par Manchester United.



Özil jusqu'au bout ?

Mesut Özil, s'il reste inconstant, semble retrouver cette saison un niveau de jeu plus conforme à son potentiel sous l'impulsion d'Unai Emery. Le milieu de terrain offensif allemand paraît prendre du plaisir chez les Gunners, et selon le London Evening Standard, envisagerait désormais de terminer sa carrière du côté de l'Emirates Stadium. L'ancien Merengue, désormais âgé de 30 ans, est encore sous contrat jusqu'en 2021 avec la formation londonienne, ce après avoir remporté en janvier dernier, après plusieurs mois de négociations compliquées.

Lukaku apte pour le derby ?

Dimanche après-midi, Manchester United se rend sur la pelouse de son grand rival, Manchester City, pour le compte de la 12e journée de Premier League. Et les Red Devils, qui ont réussi ces dernières semaines à accrocher Chelsea en championnat (2-2), et à s'imposer (1-2) à Turin en Ligue des champions face à la Juventus, espèrent pouvoir empocher un nouveau résultat positif. Dans cette optique, José Mourinho pourrait profiter du retour à la compétition de Romelu Lukaku, qui a manqué les deux dernières sorties de l'équipe première pour une lésion aux ischio-jambiers. "Il est prêt", a commenté ce vendredi le technicien portugais au sujet de l'attaquant international belge, qui vient de reprendre l'entraînement collectif.



Matic prévient Man City

Alors que Manchester United affronte Manchester City ce week-end, Nemanja Matic estime que José Mourinho sait comment battre les Citizens.

En Premier League, le derby de Manchester sera au cœur des attentions ce week-end. Rapporté par Goal, Nemanja Matic a annoncé la couleur pour ce choc entre Manchester United et Manchester City, expliquant : « Je m'attends à un match très difficile. Ils sont très bons, ils jouent bien au football, ils marquent beaucoup de buts à chaque match, mais nous avons aussi nos qualités que nous devons utiliser. Nous devons les arrêter dans leurs attaques, il y a un moyen de le faire et le manager le sait ».

ALGÉRIE-QATAR
Bedoui
s'entretient
avec le nouvel
ambassadeur
du Qatar

Le renforcement des relations bilatérales, notamment dans le domaine économique a été au centre de la rencontre, jeudi, entre le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, M. Nouredine Bedoui et le nouvel ambassadeur du Qatar à Alger, M. Hassan Ibrahim El-Malki, indique un communiqué du ministère. Les deux parties ont souligné «la nécessité de renforcer la coopération entre les deux pays dans différents domaines d'intérêt commun, notamment dans la sphère économique qui connaît une dynamique croissante», a précisé la même source. Les deux parties ont saisi également l'occasion de la rencontre pour aborder la participation de M. Bedoui à l'ouverture officielle de la 12^e édition du Salon «Milipol Qatar», a ajouté la source.

ALGÉRIE-MOZAMBIQUE:
Les opportunités
du renforcement
de la coopération
bilatérale
évoquées

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah a passé en revue jeudi, avec le nouvel ambassadeur de la République du Mozambique à Alger, Carvalho Muiria, les opportunités du renforcement de la coopération bilatérale, a indiqué le Conseil dans un communiqué. La rencontre a permis de passer en revue «les relations bilatérales et les possibilités de coopération, à même de traduire la volonté politique au niveau économique», a ajouté le communiqué. Les deux parties ont exprimé «leur satisfaction de la coopération bilatérale dans les domaines de l'Education et de l'Enseignement supérieur, sachant que les universités algériennes accueillent un nombre croissant d'étudiants mozambicains». Elles ont mis l'accent, en outre, sur «la nécessité de renforcer la coopération bilatérale et de l'élargir à d'autres domaines notamment l'Energie et l'Agriculture».



Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, M. Temmar a indiqué que ces facilités qui ont pour objectif d'alléger les mesures d'acquisition d'un logement rural, consistaient à réduire le nombre des tranches de paiement qui feront l'objet d'une révision.

A une question d'un député, le ministre a fait savoir que ces facilités permettront d'attribuer l'aide aux bénéficiaires en deux tranches. La première tranche d'un taux de 60 % du montant global de l'aide, qui seront remis après le constat du lance-

ment des fondations du logement, tandis que la deuxième tranche (40 %) sera payée lors de la réalisation des travaux de construction des piliers.

Cette mesure vise, selon le premier responsable du secteur, à rationaliser les dépenses de l'Etat, d'une part, et à garantir l'utilisation de l'aide à l'habitat rural pour la construction d'un logement destiné réellement à une famille rurale.

Le ministre a soutenu que la question relative à la validation de la propriété d'un terrain demeurerait la «condition sine qua non et incontournable» pour éviter tout éventuel conten-

tieux, ajoutant que cette mesure s'inscrivait dans le cadre des prérogatives des Assemblées populaires communales (APC) et de l'administration locale.

M. Temmar a indiqué que le logement rural connaît un «grand engouement», car s'inscrivant dans le cadre du développement des régions rurales et de la sédentarisat des habitants pour les encourager à recourir à l'autoconstruction à l'effet de réaliser un logement décent avec l'aide de l'Etat qui se charge de leur fournir un terrain dans les régions éloignées, outre l'aide financière.

PARTIS
Réunion de coordination
des partis de la majorité
présidentielle

Les partis de la majorité présidentielle, regroupant quatre formations politiques, ont tenu mercredi à Alger, une réunion de coordination dans laquelle ils ont décidé de «formaliser leurs relations dans le cadre d'une coalition de soutien» à M. Abdelaziz Bouteflika, président de la République, indique un communiqué rendu public à l'issue de cette réunion. «MM. Djamel Ould Abbès, secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Ahmed Ouyahia, secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Amar Ghoul, pré-

sident du Tajamoua Al Djazair (TAJ) et Amara Benyounès, président du Mouvement Populaire Algérien (MPA), ont tenu ce jour, mercredi 7 novembre 2018, une réunion de coordination entre Partis de la majorité présidentielle», précise la même source. «Après avoir analysé la situation politique dans le pays, notamment, dans la perspective des prochaines élections présidentielles, les quatre partis ont décidé de formaliser leurs relations dans le cadre d'une coalition de soutien à Son Excellence, Abdelaziz Bouteflika, président de la République», conclut le communiqué.

ALGÉRIE/CORÉE
El Habiri s'entretient du
renforcement de la
coopération policière avec
l'ambassadeur de la
République de Corée

Le Directeur général de la Sûreté nationale, Mustapha El Habiri, a passé en revue, jeudi, avec l'ambassadeur de la République de Corée à Alger, M. Lee Eun-Yong, les mécanismes de coopération bilatérale entre les corps de police des deux pays et les perspectives de les renforcer, a indiqué un communiqué de ce corps de sécurité. Les deux parties ont abordé, lors de cette rencontre, les questions d'intérêt commun, ainsi que les voies et moyens de consolider l'échange

des expériences et expertises, en vue de «faire face avec efficience à la criminalité, sous toutes ses formes», précise-t-on de même source. A cette occasion, M. Lee Eun-Yong a salué «l'expérience distinguée dont jouit actuellement la police algérienne au double plan régional et international», se félicitant des efforts déployés par commandement de Sûreté national visent à «renforcer la coopération entre les différents corps de police», ajoute la même source.

ALGÉRIE-QATAR
Les relations algéro-qataries dans le domaine constitutionnel au centre
d'une rencontre entre M. Medelci et le nouvel ambassadeur du Qatar

Le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci a reçu, jeudi au siège du Conseil, le nouvel ambassadeur du Qatar à Alger, Hassan Ibrahim El-Malki, avec lequel il a passé en revue l'état des relations bilatérales «exceptionnelles» et les moyens de les consolider, précise la même source. Elles ont, également, évoqué les relations unissant le Conseil constitutionnel et la Cour constitutionnelle suprême du Qatar, ajoute la même source.

LANGUE ANGLAISE :
L'Algérie, l'Egypte et l'Afrique du Sud améliorent leurs compétences

Les Algériens, aux côtés des Egyptiens et des Sud-africains, ont amélioré leurs compétences dans la maîtrise de la langue anglaise, a indiqué jeudi une société spécialisée dans la formation linguistique.

L'étude montre que l'Afrique est la région qui a «le plus» progresser en 2018. L'Algérie, l'Egypte et l'Afrique du Sud améliorent leurs compétences en anglais d'au moins deux points, précise le baromètre annuel de EF Education First.

EF Education First est arrivée à ces conclusions après une étude à travers laquelle elle a fait passer un

test à un million de personnes de plus de 18 ans issus de 88 pays.

Le test comprend la compréhension orale, la lecture et la grammaire. En Europe, la Suède est en tête du palmarès pour la 4^e fois en huit ans, suivi par les Pays-Bas et la Norvège respectivement au 2^e et 3^e rang. L'Italie, qui devance la France (25^e) depuis déjà quelques années, est classée à la 24^e place sur 32 pays d'Europe, précise le baromètre annuel de EF Education First qui confirme que les Français sont loin de maîtriser la langue de Shakespeare. La France est classée à la 35^e place

mondiale. «Notre étude montre une progression du niveau d'anglais des Français mais à un rythme faible depuis quelques années. La prise de conscience est là mais ne faut-il pas revoir la méthodologie et l'approche de notre apprentissage», s'interroge Mathieu Zamanian, DG France de la division Corporate du groupe Education First. L'EF Education First relève, par ailleurs, que sur le continent asiatique, le Singapour entre, pour la première fois, dans le trio de tête en se plaçant au 3^e rang du classement.

APS

